

4 Juillet 2013

regards.fr

Les migrants de Choucha toujours sans horizon

Le camp de réfugiés de Choucha, à la frontière tuniso-lybienne, a fermé ses portes. Plusieurs centaines de réfugiés statutaires se trouvent dans des situations de transition dont le HCR assure qu'elles seront vite réglées. Mais l'horizon des déboutés du droit d'asile, lui, n'est toujours pas éclairci.

Promesse tenue. « *Ça y est, il nous ont coupé l'eau potable. Il n'y a plus rien, c'est le chaos total ici...* » Joint hier par téléphone, Hamidou que nous avons rencontré sur place fin avril témoigne de la situation au sein du camp de Choucha, quelques jours après sa fermeture. Dimanche 30 juin, ce camp de transit ouvert dans le sud tunisien par le Haut commissariat des Nations unies pour les Réfugiés (HCR) en février 2011, a « *officiellement* » fermé ses portes nous a confirmé Julia Gouyou Beauchamps, chargée des relations extérieures pour le HCR Tunisie. Le lendemain, l'**eau potable** était **définitivement coupée**, pour « *symboliser* » (sic) la fin du camp. « *L'ensemble des activités du HCR ont été transférées, explique-t-elle. Les cuisines, les écoles, les services de santé ne sont plus disponibles sur place, les réfugiés peuvent désormais y avoir accès dans les villes alentours* ». En l'occurrence Ben Guerdane, Médenine et Zarzis.

En tout, le HCR estime à 400 le nombre actuel de réfugiés ayant obtenu le statut et attendant leur réinstallation dans un pays tiers et à « *entre 300 et 400* », le nombre de ceux qui vont rester en Tunisie. « *Pour les premiers, explique Julia Gouyou Beauchamp, on plaide pour un départ le plus rapide possible mais ça dépend des pays d'accueil, pas de nous.* » Le HCR se dit cependant confiant et espère que tous les départs auront eu lieu dans les semaines à venir, au plus tard dans les deux ou trois mois. Pour les autres, « *les options disponibles sont toujours les mêmes : s'installer en ville pour y bénéficier des services de base ; continuer d'être suivi par le HCR ; et suivre des formations professionnelles* », pour s'intégrer sur le marché du travail. Et ce malgré le fait que la région sud-est de la Tunisie est l'une des plus touchées par le chômage. « *Il y a des secteurs d'activité tels que le bâtiment et la restauration où il y un manque d'ouvriers* », balaie la chargée de relations extérieures qui assure que le HCR fait absolument tout ce qu'il peut pour que personne ne se retrouve dans le désert. Selon elle, il restait environ 150 réfugiés dans les limites du camp lundi. « *On essaie de les convaincre de s'en aller et de rejoindre les villes où ils auront accès à nos services mais on ne peut pas les forcer... Les gens font leur choix. On reste à leur disposition, de toute façon. Et ce chiffre devrait vite baisser étant donné qu'il n'y a plus d'eau sur place.* »

Confirmé par une partie des migrants dont le HCR ne se préoccupe plus : **les déboutés du droit d'asile**, ceux qui n'ont pas obtenu le statut de réfugiés et dépendent désormais de l'Office international des migrations (OIM). Julia Gouyou Beauchamp estime qu'ils sont **environ 260** répartis entre Choucha et les zones urbaines attenantes. Hamidou, de son côté

avance toujours le même chiffre qu'il y a deux mois : 222. « *Nous n'avons pas de contact avec l'OIM, assure-t-il, et de toute façon **les deux options qu'ils nous proposent - rentrer chez nous ou repartir en Lybie - ne sont pas envisageables.** Notre seul espoir désormais, c'est d'obtenir un permis de séjour temporaire ici. Mais on ne sait absolument pas si ce sera possible.* » Raccroché à ce maigre espoir, les déboutés de Choucha ont définitivement basculé dans la survie : « *Il n'y a plus rien du tout, raconte Hamidou. Les tentes sont pourries et on essaie de se faire des baraques avec des bouts de bois récupérés, des plastiques... On va chercher de l'eau à Ben Guerdane ou sinon dans un marigot qui se trouve à trois kilomètres d'ici. On prend un repas par jour quand c'est possible. Il reste le café à l'entrée du camp, un lieu de retrouvailles, mais ils n'ont plus d'électricité, alors on ne peut plus y recharger les portables.* » D'après lui, **plus aucune structure n'est là pour les épauler.** Seuls quelques militants d'Ong passent parfois pour apporter quelques biens et/ou vivres et essayer de faire avancer les choses. « *On a quasiment plus rien, c'est le chaos total* », répète Hamidou. Qui nous a envoyé ces photos prises au sein du désormais ancien camp de transit.

« (...) le HCR considère la fermeture d'un camp de transit comme une étape positive vers des solutions d'avenir pérennes pour les réfugiés. » écrivait Ursula Schulze Aboubacar, représentante du HCR en Tunisie dans un courrier daté du 16 avril dernier. Etape positive ? Pas pour les plus de deux cents migrants subsahariens arrivés de Lybie il y a deux ans et toujours tankés dans le désert aux confins de la frontière tuniso-lybienne. Une semaine après la fermeture du camp, les déboutés de Choucha continuent leur **descente aux enfers.**

9 juillet 2013

“Le Pape : Migrants, pardonnez-nous”



[La Repubblica](#), 9 juillet 2013

Le 8 juillet, le Pape François [s'est rendu à Lampedusa](#), l'île italienne qui constitue le point d'arrivée des migrants clandestins qui essaient de rejoindre l'Europe depuis l'Afrique du nord.

Le souverain pontife a donné une messe pour honorer la mémoire des plus de 18 000 personnes mortes en essayant de traverser la Méditerranée depuis 1988, pendant laquelle il a prévenu des dangers d'"une globalisation de l'indifférence", [rapporte La Repubblica](#). Le Pape a réfléchi attentivement au lieu de son premier déplacement, qu'il n'a pas annoncé longtemps à l'avance et qu'il a effectué avec un entourage restreint : "*Il ne pouvait pas faire un choix plus significatif et émouvant que celui de se rendre à Lampedusa*", note l'éditorialiste du quotidien.

Quelques heures après la visite du Pape, des embarcations transportant 340 personnes ont accosté sur l'île, portant à 559 le nombre d'arrivants pour cette seule journée du 8 juillet, [note La République](#)

Les propositions de France terre d'asile pour un système de protection rénové

L'association publie sa contribution au chantier de la réforme annoncée pour 2014, avec l'objectif de restaurer un accompagnement social et juridique de qualité des demandeurs.

Comment remettre à plat un système d'asile miné par la complexité de ses procédures, l'engorgement de son dispositif d'accueil, les inégalités de traitement dans les territoires et phagocyté par une approche de gestion des flux migratoires ? Alors que le ministère de l'Intérieur vient de lancer le processus de concertation devant aboutir à une réforme en 2014 (voir ce numéro, page 23), France terre d'asile rend publiques une analyse et 22 préconisations sur les thèmes de travail annoncés : la transposition des directives européennes « accueil » et « procédures », la simplification et la qualité de la procédure, la dignité de l'hébergement et la qualité de l'accompagnement. Même si Manuel Valls juge le système « à bout de souffle » (1), seule une évaluation partagée et une forte volonté politique pourront déboucher sur une réelle amélioration, estime l'association. « D'autant que la question budgétaire pourrait bien servir de prétexte à un nouveau tour de vis. » Ses propositions se veulent d'ailleurs applicables « à coût budgétaire égal ».

Sur l'accès à la procédure – objet de pratiques hétérogènes selon les préfectures –, France terre d'asile préconise de « délivrer aux demandeurs d'asile une attestation sur leur statut dans les trois jours suivant le dépôt de leur demande », et que celui-ci « ne soit pas rendu inaccessible ou dissuasif » par des rendez-vous donnés après plusieurs mois. Elle propose également de créer des « plateformes d'accueil multi-services » regroupant les agents préfectoraux, de Pôle emploi, de la caisse primaire d'assurance maladie et des associations lorsque ces plate-

formes sont directement gérées par l'Etat. Sur un lieu unique, les demandeurs auraient accès à une domiciliation, à l'accompagnement dans la procédure et à l'ouverture de leurs droits sociaux. Une évaluation de leurs besoins devrait être, selon l'association, réalisée dès leur premier accueil afin de mettre en œuvre un accompagnement adapté.

Rappelant que la majorité des décisions de protection est prononcée par la Cour nationale du droit d'asile – soit la juridiction d'appel –, l'association suggère d'initier « un audit de la qualité du processus de décision à l'OFPPRA [Office français de protection des réfugiés et apatrides] », démarche qui serait menée avec le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et la société civile. Elle propose de renforcer les garanties du requérant en développant l'assistance juridique au cours de la procédure et de reconnaître le droit à un recours suspensif à tous les demandeurs d'asile. Aujourd'hui, ceux placés en « procédure prioritaire » en sont privés. Elle recommande « d'encadrer la procédure d'asile dans un délai d'un an », contre un délai

moyen de 16 mois aujourd'hui (temps qui recouvre l'examen en première instance et devant la CNDA, auquel s'ajoutent le temps en amont de la procédure et celui nécessaire au recours, soit près de deux ans au total). Selon la directive européenne relative aux procédures, le délai d'examen devant l'OFPPRA ne devrait pas dépasser six mois.

En matière d'hébergement, l'association réitère son vœu de voir les crédits d'urgence réorientés vers la création de places en CADA (centres d'accueil pour demandeurs d'asile), qui devraient aussi héberger les requérants relevant d'une « procédure prioritaire ». Elle demande l'engagement d'un « plan pluriannuel d'ouverture de places en CADA sur cinq ans en concertation avec l'ensemble des acteurs du secteur de l'asile » et tenant compte de la diversité des situations territoriales. Elle réclame par ailleurs que soit réaffirmé le « partenariat public/associatif » dans le dispositif d'accueil et que soient instaurées des instances de dialogue entre les acteurs, à l'échelle locale et nationale. ■ Maryannick Le Bris

(1) Voir ASH n° 2809 du 10-05-13, p. 10.

En bref

Le taux de réponses positives aux demandes d'asile continue de diminuer en France, puisqu'il est passé de 25,3 % en 2011 à 21,6 % en 2012, souligne le rapport annuel de Forum réfugiés-Cosi sur l'asile en France et en Europe. Également en baisse, le taux d'accord de l'OFPPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides) est de 9,4 %, et celui de la Cour nationale du droit d'asile, en seconde instance, de 15,2 %. Alors que la décision d'augmenter le dispositif d'accueil de 4000 places avant le deuxième semestre 2014 permettra d'atteindre une capacité de 25410 places, cet effort reste insuffisant « au regard des 57337 demandes enregistrées par l'OFPPRA et d'un délai moyen de procédure de 17 mois, ramenant à 15000 la capacité réelle annuelle ». L'association pointe également les baisses de budget et des taux d'encadrement dans les CADA (centres d'accueil pour demandeurs d'asile), alors que le recours aux dispositifs d'urgence « tend à se généraliser ». •

31 juillet 2013



Mineurs isolés : Arthuis «hors la loi» pour France terre d'asile

L'association France terre d'asile (FTA) met en cause le président du conseil général de Mayenne, Jean Arthuis (UDI), pour avoir signé un arrêté dans lequel il stipule mettre fin à tout nouvel accueil de jeunes mineurs étrangers isolés dans le département. | LP Archives / Olivier Corsan

En signant un arrêté qui «met fin à tout nouvel accueil de jeunes mineurs étrangers isolés» sur le territoire de la Mayenne, Jean Arthuis (UDI), le [président](#) du conseil général de ce département, s'est attiré les foudres de [France terre d'asile](#) (FTA). Si l'ancien ministre de [Jacques Chirac](#) ou d'Alain Juppé voit là une adresse au gouvernement contre [un nouveau protocole d'accueil des mineurs isolés étrangers](#), l'association dénonce une «mesure indiscutablement discriminatoire».

Un arrêté en date du 24 juillet, et dont l'AFP a obtenu copie, signé par le sénateur, indique qu'il est «mis fin à tout nouvel accueil de jeunes étrangers isolés par le service de l'aide sociale à l'enfance» sur le territoire de la Mayenne. Une telle décision, écrit FTA [sur son site](#), «contrevient à la mission du département qui doit prendre en charge les mineurs *privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille*, et ce, sans condition de nationalité».

FTA : une «légèreté par rapport aux principes de l'État de droit»

Jean Arthuis «témoigne par ailleurs d'une certaine légèreté par rapport aux principes de l'État de droit, le Conseil général n'ayant pas la latitude de refuser d'accueillir un enfant lorsque celui-ci est confié par une décision de l'autorité judiciaire», relève l'association. Elle estime que l'élu «se distingue par une prise de position à l'encontre des valeurs républicaines et humanistes qu'il revendique par ailleurs» et qu'il «va même plus loin en franchissant la barrière de la légalité».

France Terre d'Asile porte d'ailleurs cette décision «à la connaissance du défenseur des droits et se réserve le droit de soumettre sa légalité aux juridictions compétentes», indique le communiqué.

Arthuis : une «alerte adressée au gouvernement»

Jean Arthuis a expliqué, dans un entretien à l'AFP, que cet arrêté était «une alerte adressée au gouvernement car nous sommes arrivés à saturation» en matière d'accueil. Il a alerté la Garde des Sceaux, Christiane Taubira. Cet arrêté a un «caractère provisoire, et restera valable jusqu'à ce que nous ayons de la place (...), que certains (*jeunes, Ndlr*) sortent du dispositif pour que d'autres puissent y entrer», a précisé le président du Conseil général.

Ainsi la Mayenne a accueilli «neuf jeunes étrangers isolés» depuis le premier juin, «après en avoir accueilli cinq depuis le début de l'année 2013», détaille l'élu. Le département dispose de deux maisons d'accueil offrant au total 19 places «pour l'ensemble des mineurs qui lui sont confiés», précise le sénateur. Au total, affirme-t-il, «700 jeunes sont confiés au département au titre de l'aide sociale, un chiffre en progression très sensible». L'accueil des mineurs étrangers, «c'est la responsabilité de l'Etat, pas des départements» poursuit Arthuis. «Le problème, c'est le contrôle aux frontières». Et de renchérir : «Il doit y avoir des *passoires*» évoquant «des *filières*».

Fin mai, le gouvernement a annoncé l'entrée en vigueur d'un nouveau protocole d'accueil des mineurs isolés étrangers, qui doit permettre une meilleure répartition de la charge financière entre départements et prévoit une prise en charge partielle de l'État.

Le 31 juillet 2013

Le Monde

Mayenne : mesure "discriminatoire" dans l'accueil des mineurs étrangers isolés

L'association [France Terre](#) d'asile a dénoncé mercredi 31 juillet un arrêté signé par le président du conseil général de Mayenne, [Jean Arthuis](#), indiquant qu'*"il est mis fin à tout nouvel accueil de jeunes étrangers isolés par le service de l'aide sociale à l'enfance"* dans le département de la Mayenne.

L'association accuse M. Arthuis de [prendre](#) "une mesure indiscutablement discriminatoire", comme elle le souligne, [l'article L. 112-3 du Code de l'action sociale et des familles précise que](#) les départements doivent [prendre](#) en charge les mineurs "privés temporairement ou définitivement de la protection de leur [famille](#)", sans aucune condition de nationalité.

CIRCULAIRE PUBLIÉE EN MAI

Pour l'association, le président du conseil général de Mayenne "témoigne par ailleurs d'une certaine légèreté par rapport aux principes de l'Etat de droit, le conseil général n'ayant pas la

latitude de [refuser](#) d'[accueillir](#) un enfant lorsque celui-ci lui est confié par une décision de l'autorité judiciaire".

Cet arrêté intervient près de deux mois après la publication d'[une circulaire sur les mineurs isolés étrangers signée par Christiane Taubira](#), dans laquelle la ministre rappelle le cadre d'accueil de cette [population](#), en limitant notamment les disparités entre les départements et en garantissant la protection et le respect des droits des mineurs étrangers non soutenus par leur famille.

Le phénomène de ces enfants mineurs – ou jeunes majeurs – qui arrivent sans parent n'a cessé de se développer en [Europe](#) ces dernières années pour [atteindre](#) plus de 6 000 par an en France. Aujourd'hui, la plupart sont originaires d'[Inde](#), du [Pakistan](#) et du [Mali](#).

31 juillet 2013



Sommes-nous si racistes ?

[Corriere della Sera](#) Milan

L'hostilité à l'égard des étrangers a atteint son apogée avec les insultes proférées à l'encontre de la ministre de l'Intégration, Cécile Kyenge. Afin de prouver qu'ils ne sont pas racistes, les Italiens devront lutter contre les dérives intolérantes, écrit la journaliste et auteure Isabella Bossi Fedrigotti.

Des insultes, des bananes, et encore des insultes, en paroles ou en gestes, à destination de notre ministre de l'Intégration. Des réactions qui sont en passe de nous rendre – tristement – célèbres dans le monde entier, à tel point que, voilà deux jours, CNN ouvrait son journal sur un sujet intitulé : "*L'Italie, pays des bananes ?*" Inutile de dire que ces nouveaux "*dérappages*" à répétition, ainsi que les appellent ceux qui aiment minimiser, sont délétères pour notre image internationale, qui n'est déjà guère reluisante. Non pas que nous pensions toujours à l'utile, mais les touristes américains de couleur – et pas seulement les américains, d'ailleurs – risquent de penser que l'Italie est un pays à éviter.

Sommes-nous donc vraiment en train de devenir racistes ? A parcourir les blogs et les réseaux sociaux, on serait tentés de répondre oui, sans aucun doute, tant les insultes et les sorties virulentes contre les immigrés semblent être le pain quotidien. Rappelons toutefois que l'anonymat, c'est un fait connu, pousse les gens à donner le pire d'eux-mêmes, et que ce sont la plupart du temps des personnes frustrées, insatisfaites, courroucées, qui tiennent un discours agressif : les autres – qui, malgré tout, forment encore la majorité – se taisent généralement.

La péninsule, terre d'accueil

Non, nous ne sommes pas racistes, comme en témoigne la manière dont les populations accueillent en règle générale les malheureux qui débarquent sur nos côtes. C'est devenu quasiment la règle : à leur arrivée, les particuliers accourent avec des couvertures, des vêtements, des victuailles pour venir en aide à ces *boat people*. Il n'est pas rare qu'ils leur offrent même l'hospitalité.

Racistes, non, pas même dans certains chefs-lieux de Vénétie

Racistes, non, pas même dans certains chefs-lieux de Vénétie qui, à l'époque des "maires-shérifs", ressemblaient à de véritables citadelles d'intolérance. A l'épreuve des faits, on découvre que c'est précisément en Vénétie que les immigrés se disent les mieux intégrés, plus que dans toute autre lieu d'Italie. Racistes, non, si l'on songe encore aux écoles multiethniques, qui sont en passe de devenir la règle un peu partout, et au travail extraordinaire accompli au quotidien, dans toute l'Italie, par les directeurs d'école, les enseignants et souvent même les parents d'élèves.

Le mauvais exemple des politiques

L'exaspération, la rancœur, la colère à l'encontre des étrangers ne sont pas, certes, des sentiments et des comportements inconnus des Italiens. Loin de là. Mais ils résultent surtout de l'absence de contrôle, du laisser-faire généralisé, de l'incertitude de la peine. Quand le Nord-Africain qui a renversé et tué une jeune fille sur un passage clouté avant de prendre la fuite se voit simplement assigné à résidence, quand un cambrioleur albanais est remis en liberté – peut-être le croisera-t-on dans la rue quelques jours après– quand les habitants d'un camp rom peuvent tranquillement transformer le parc du quartier en une espèce de décharge, quand les proxénètes roumains, slaves, albanais peuvent mettre leurs filles sur le trottoir en toute impunité, c'est là, sans doute, que le germe du racisme prend racine. A partir de là, les étrangers deviennent des boucs émissaires qui, étant sans emploi et ne sachant rien faire de leur dix doigts, comme chacun sait, sombrent facilement dans la délinquance.

Le risque d'une dérive intolérante existe donc, nourrie par le laxisme

Le risque d'une dérive intolérante existe donc, nourrie par le laxisme, par des forces de l'ordre en sous-effectif, mais aussi – souvent – par des lois inacceptables. Mais les insultes contribuent elles aussi à cette dérive, surtout quand elles sont proférées par des personnages publics en vue, qui les utilisent de façon étudiée pour susciter d'un côté des applaudissements faciles, de l'autre l'indignation – un mélange qui est la garantie d'articles dans les journaux, d'une notoriété, pour des gens qui, pendant quelque temps, n'étaient peut-être plus sous les feux de l'actualité.

Ces insultes racistes sont un venin répandu avec un manque de discernement dangereux qui contamine rapidement les personnes qui sont socialement et culturellement les plus faibles : si un tel, en haut – penseront-ils – peut parler d'"*orang-outan*", pourquoi ne nous permettrions-nous pas à notre tour de donner libre cours à notre colère en disant

"macaque, gorille, retourne dans ta jungle, et attrape donc ces bananes" ? C'est exactement ce qui s'est produit.

Traduction : **Jean-Baptiste Bor**

La réaction de Cécile Kyenge

“Le changement est déjà en cours”

“L’Italie est étouffée par des voix racistes”, déplore Cécile Kyenge en une de la *Libre Belgique*. La ministre italienne de l’Intégration, première ministre noire de l’histoire de la péninsule, revient [dans un entretien au quotidien belge](#) sur les attaques racistes dont elle fait l’objet depuis sa nomination en avril dernier. Le 27 juillet notamment, elle a essuyé des jets de bananes. Le 13 juillet, Roberto Calderoli, l’un des vice-présidents du Sénat et membre de la Ligue du Nord, l’avait comparée à un *“orang-outan”*.

Ces attaques sont *“un fait culturel et nous devons tout mettre en œuvre pour que le changement culturel puisse vraiment se mettre en place en Italie”*, réagit Cécile Kyenge. La ministre, née au Congo et arrivée en Italie à l’âge de 19 ans, estime que *“le changement est déjà en cours”*.

Les Italiens ne sont pas plus racistes que d’autres, assure-t-elle. *“L’Italie, en ce moment, est seulement étouffée par certaines voix qui hurlent malheureusement plus fort que les autres”*. Pour elle, *“l’Italie n’a pas besoin de copier un autre modèle d’intégration. C’est un pays qui a connu dans son histoire la souffrance de l’émigration et, aujourd’hui, son expérience d’immigration n’est pas comparable à celle de la France ou d’un autre pays.”*

le 1^{er} août 2013



Les mineurs étrangers isolés ne sont plus les bienvenus en Mayenne

Le président du conseil général du département, Jean Arthuis, a signé un arrêté mettant fin à leur accueil, craignant une «saturation».

Par **GUILLAUME GENDRON**

«Après les gens du voyage et les Roms, voici le tour des mineurs étrangers isolés !», s’indigne Pierre Henry, directeur général de France Terre d’Asile. L’association a dénoncé ce mercredi un arrêté signé le 25 juillet par le président du conseil général de Mayenne, Jean Arthuis, qui

«met fin à tout nouvel accueil de jeunes étrangers isolés par le service de l'aide sociale à l'enfance» du département.

[France Terre d'Asile](#) dénonce une prise de position «franchissant la barrière de la légalité» et «à l'encontre des valeurs républicaines et humanistes». l'association rappelle que cette décision, contraire à l'article L. 112-3 du code de l'action sociale et des familles, «contrevient à la mission du Département, qui doit prendre en charge les mineurs privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille, et ce sans condition de nationalité». Ces jeunes, arrivés seuls en France souvent grâce à des passeurs, bénéficient de la protection de l'Aide sociale à l'enfance, qui relève des conseils généraux.

«Cet arrêté anti-Mineur isolés étrangers (MIE) est une mesure indiscutablement discriminatoire. C'est une grande première», ajoute Pierre Henry. Pourtant, déjà en 2011, [Claude Bartolone, alors président du conseil général de Seine-Saint-Denis, avait lui aussi menacé de mettre fin à l'accueil des MIE](#) si l'Etat ne faisait pas un geste pour mieux répartir le coût de leur prise en charge entre les conseils généraux.

Il y a deux mois, une circulaire de la garde des Sceaux, Christiane Taubira, avait de nouveau précisé les modalités de la prise en charge des MIE, visant à limiter les disparités entre les départements faisant face aux afflux les plus importants et les territoires moins concernés, en prévoyant une répartition plus équitable de l'accueil des MIE. L'Etat s'engage à prendre en charge le jeune pendant les cinq jours suivant son arrivée en France, le temps d'évaluer son âge, avant de le confier à un département qui s'occupera de sa scolarisation et de son hébergement.

A lire aussi [Garde partagée pour les mineurs isolés étrangers](#)

«Une posture politique»

Le sénateur UDI Jean Arthuis, président du conseil général de Mayenne, motive sa décision par la «saturation» des deux maisons d'accueil du département. «Nous accueillons déjà une cinquantaine de jeunes dans le département. La circulaire Taubira a fait l'effet d'un accélérateur. Depuis sa sortie, on en a vu arriver 9 jeunes de plus en deux mois, contre 5 pour les 5 mois précédents. Aujourd'hui, je n'ai plus les moyens de les accueillir.» Pour Pierre Henry, les chiffres avancés par Jean Arthuis sont «ridicules» : «On ne peut pas dire qu'il croule sous les demandes avec 14 dossiers! C'est sans commune mesure avec la situation de Claude Bartolone à l'époque, qui devait gérer un millier de jeunes», remarque le directeur de France Terre d'Asile.

6 000 MIE seraient présents sur le territoire français, dont un tiers en région parisienne. «Pour Jean Arthuis, c'est une manière de s'opposer à la circulaire Taubira, parce qu'il craint un potentiel afflux de MIE dans son département du fait de l'entraide demandée aux conseils généraux», analyse Pierre Henry.

L'ancien ministre de l'Economie de Jacques Chirac assume pleinement la portée politique de son acte : «Avec cet arrêté, je tire la sonnette d'alarme. Je veux alerter ce gouvernement qui se soucie plus de l'accueil de ces supposés mineurs, dont la minorité n'est pas toujours avérée, plutôt que de démanteler les filières organisées et de contrôler les flux migratoires.

L'accueil des mineurs étrangers, ça devrait être la responsabilité de l'Etat, pas des départements.» Une attitude vivement critiquée par Pierre Henry, qui y voit une «posture d'opposant politique sur le dos des gamins, en reprenant un message d'exclusion très en vogue en ce moment chez les élus».

Jean Arthuis assure que le conseil général de Mayenne sera «prêt à accueillir à nouveau les MIE dès que le département en aura la capacité.» Une profession de foi qui jure avec sa décision de mettre en stand-by le développement d'un centre d'hébergement dédié lancé en début d'année. «Nous avons suspendu l'appel à projet après la sortie de la circulaire Taubira, car celle-ci évoquait des quotas de mineurs à accueillir, sans en préciser le nombre. Nous attendons aujourd'hui d'en savoir plus avant de voir si nous continuons notre projet, d'autant plus que cette circulaire est inopérante», explique le sénateur UDI.

Le défenseur des droits, Dominique Baudis, qui avait rappelé en décembre 2012 que «l'intérêt supérieur de l'enfant doit primer» sur les enjeux relatifs à la «politique des flux migratoires», a été saisi du dossier.

Vendredi 2 août



A French rights group has slammed Senator Jean Arthuis for "discrimination" after he banned local social services to take into care unaccompanied foreign children in his region.

Head of France Terre d'Asile (France Earth Asylum) Pierre Henry said Arthuis, who is council head of the Mayenne Department, was "acting outside the law," according to a report published on Thursday by *TheLocal.fr*.

Arthuis has decided to "put an end to accepting any new unaccompanied foreign child" in his department since he "no longer have the means to accommodate them."

Henry responded to the measure by saying, "This decree against unaccompanied foreign children is indisputably discriminatory. It is illegal and needs to be annulled."

He added, "It's outrageous. The law obliges them to look after the needs of children who are in danger no matter what nationality they are."

According to the report, the "unaccompanied foreign children," as they are referred to officially in France, can have ended up so for a number of reasons, including being left by their parents or being victims of trafficking.

There is an estimated 6,000 unaccompanied foreign children in France, most of them coming from India, Pakistan or Mali.

Furthermore, Henry criticized the French government for its treatment of foreigners and minority groups.

"There's been some scandalous things said this summer about the Roma, the travelers and now it's the turn of the foreign children," said Henry.

France has recently come under fire as reports show an increase of racist violence and Islamophobia in the country.

In a report published in March, France's National Consultative Commission on Human Rights even accused French politicians for contributing to the legitimization of racist language.

CAH/SS

Le Lundi 05 Août 2013



Pierre Henry, le directeur général de France Terre d'Asile, est en déplacement ce lundi matin en Mayenne. Il vient protester contre la décision du conseil général de ne plus accueillir de jeunes mineurs étrangers demandeurs d'asile.

Le 24 juillet, son président Jean Arthuis a signé un arrêté mettant fin « *à tout nouvel accueil de jeunes étrangers isolés par le service de l'aide sociale à l'enfance* » sur le territoire de la Mayenne. « *Une alerte adressée au Gouvernement* » a alors justifié le sénateur, ancien ministre de l'Économie et futur tête de liste UDI aux élections européennes dans le Grand Ouest.

« Voie de fait »

Une décision qui a fait « *ses premières victimes* », avait aussitôt réagi France Terre d'Asile, vendredi. En précisant qu'il s'agit de « *deux jeunes filles, âgées de 15 ans, originaires de la République Démocratique du Congo.* » L'association indique qu'elles « *se sont présentées en fin de semaine auprès des services de France Terre d'Asile à Laval pour solliciter une protection.* » **Il s'agit, estime France Terre d'Asile, « d'une voie de fait » et d'un « d'un grave manquement aux obligations du conseil général en termes de protection de l'enfance. »**

Pierre Henry demande à être reçu au conseil général pour « *faire appliquer la décision de justice* » obligeant le conseil général à « *mettre à l'abri les deux jeunes filles en attendant des expertises.* »

« Afflux »

Jean Arthuis dénonce depuis plusieurs mois « l'afflux » de mineurs étrangers isolés en Mayenne. « Entre janvier et fin mai, nous en avons accueilli cinq. Entre début juin, et fin juillet, nous sommes passés à neuf. Au total, ce sont 53 jeunes qui sont aujourd'hui confiés au service de l'aide sociale à l'enfance du Département », proteste Jean Arthuis, pointant « les dysfonctionnements des services de contrôle aux frontières » et les défaillances de l'État. « Quand le procureur prend un arrêté de placement d'un jeune, nous avons cinq jours pour vérifier s'il est bien mineur. Nous n'avons pas, en Mayenne, de service apte à faire ces vérifications. Pour déterminer l'âge, nous devons faire passer des radios du squelette. Or, le service compétent, basé à Angers, est fermé jusqu'à la fin du mois d'août. »

Le Mardi 06 Août 2013

Mineurs isolés étrangers : Taubira et Valls "déplorent" la décision d'Arthuis

AFP / Midi Libre

La décision du Jean Arthuis, président du conseil général de Mayenne (UDI) d'arrêter l'accueil des mineurs isolés étrangers dans le département a provoqué la désapprobation de Christiane Taubira et Manuel Valls. Les deux ministres ont précisé qu'une telle décision était illégale.

Les ministres de la Justice Christiane Taubira et de l'Intérieur Manuel Valls ont "déploré" mardi la décision "illégale" de Jean Arthuis, président du conseil général de Mayenne (UDI), de mettre fin à tout nouvel accueil de mineurs isolés étrangers dans le département.

Un acte illégal

Un arrêté du 24 juillet signé par le sénateur et ancien ministre met fin "à tout nouvel accueil de jeunes étrangers isolés par le service de l'aide sociale à l'enfance" dans la Mayenne. A travers cette décision, le département se met "en contravention avec la loi", ont réagi les ministres dans un communiqué conjoint. Le préfet de la Mayenne a demandé le retrait de "cet acte illégal", qui, à défaut, sera contesté devant la juridiction administrative, selon le communiqué.

Compétence obligatoire dans le domaine de la protection de l'enfance

Les ministres rappellent que "le département exerce une compétence obligatoire dans le domaine de la protection de l'enfance (...) de l'action sociale et des familles qu'il ne peut refuser d'exercer". "L'Etat ne saurait accepter de distinguer les mineurs accueillis en fonction de leur nationalité", affirment les ministres. Ils soulignent que le nouveau protocole d'accueil

signé fin mai a permis "une meilleure répartition" entre les départements de "400 jeunes mineurs étrangers arrivés sans attaches familiales" sur le territoire.

"Saturation en matière d'accueil"

M. Arthuis avait déclaré que cet arrêté était "une alerte adressée au gouvernement car nous sommes arrivés à saturation" en matière d'accueil. Cet arrêté a un "caractère provisoire, et restera valable jusqu'à ce que nous ayons de la place (...)", avait-il précisé. L'accueil des mineurs étrangers, "c'est la responsabilité de l'Etat, pas des départements", avait estimé M. Arthuis, assurant que "le problème, c'est le contrôle aux frontières".

Le Jeudi 08 Août 2013



Le président du Conseil général de Mayenne, Jean Arthuis, ne veut plus accueillir les mineurs étrangers isolés dans son département. Une décision qui provoque la colère de l'association France Terre d'Asile.

"Jean Arthuis prend en otage des gamins uniquement pour des raisons politiciennes. Il pense aux municipales, c'est tout." Pierre Henry, le directeur général de l'association France Terre d'asile (FTA), ne décolère pas ce jeudi.

En cause : la décision du président du Conseil général UDI de Mayenne de ne plus accueillir de nouveaux mineurs étrangers isolés (MEI) dans son département. Et ce dans l'illégalité, puisque, depuis le 5 mars 2007, les départements "**exercent une compétence obligatoire dans le domaine de la protection de l'enfance**".

Raison invoquée pour ne plus accueillir ces jeunes de moins de 18 ans arrivés en France sans leurs parents? Dans un arrêté du 24 juillet, l'élu UDI indique que son département "*a accueilli neuf étrangers depuis le 1er juin 2013, après en avoir accueilli cinq depuis le début de l'année*". Or, il ne "*dispose que de deux maisons d'accueil d'une capacité de neuf place pour l'une et de dix places pour l'autre*".

Selon lui, la Mayenne accueille déjà une cinquantaine de "MEI". Résultat: les dernières arrivées, deux jeunes Congolaises, se sont vu refuser un accueil pourtant obligatoire.

La Mayenne n'est pas le 9-3

Ces arrivées récentes en Mayenne font suite à une circulaire de la Garde des Sceaux, Christiane Taubira, émise le 31 mai. Consciente des difficultés financières et logistiques des départements à accueillir les MEI, celle-ci visait à mieux répartir leur prise en charge entre

l'ensemble des territoires. Le dispositif a ainsi permis, ces deux derniers mois, de placer 359 jeunes dans 40 départements qui n'en accueillait pas ou peu et de désengorger l'Île-de-France, qui en accueillait la moitié. Aussi, pour Pierre Henry, la Mayenne "*refuse simplement de jouer le jeu*".

Car la situation de ce département des Pays-de-la-Loire reste sans commune mesure avec les territoires les plus saturés. A titre d'exemple, il y a deux ans, le président du Conseil général de Seine-Saint-Denis, Claude Bartolone (aujourd'hui président de l'Assemblée nationale), alertait également le ministère de la Justice sur l'incapacité de son département à accueillir dignement de nouveaux mineurs isolés. Mais son département accueillait alors "*un millier*" de MEI.

"Pas plus d'arrivées qu'il y a 10 ans"

Aujourd'hui, les mineurs arrivés en France sans leurs représentants légaux seraient "*autour de 7.500*", et "*2.500 à arriver chaque année*". Un chiffre qui s'est stabilisé, indique Pierre Henry, qui précise "*travailler sur le sujet depuis 15 ans*". "*Il n'y a pas davantage d'arrivées qu'il y a dix ans. Ce qui a changé, c'est que les départements font face à la crise, doivent faire des arbitrages budgétaires et ne les font pas forcément en faveur des mineurs étrangers isolés*", note-t-il.

Pour l'Assemblée des départements de France, la réponse du gouvernement est néanmoins insuffisante. Elle a réclamé mercredi la création d'un fonds national d'intervention pour soutenir les départements. Quant à Jean Arthuis, il a refusé de retirer son arrêté jusqu'au 20 août, date à laquelle il doit rencontrer la garde des Sceaux, Christiane Taubira. **France Terre d'Asile a donc décidé d'intenter une action en justice devant le tribunal administratif de Nantes.**

le 7 août 2013



Laïcité, port du voile à l'université : notre République n'est pas l'ennemi des religions

Par Pierre Henry DG de France terre d'asile

LE PLUS. Dans son rapport sur la neutralité religieuse dans l'enseignement supérieur, le Haut conseil à l'intégration (HCI) recommande notamment l'interdiction des signes religieux à l'université. Une proposition qui a suscité la polémique et qui témoigne des nombreuses idées fausses qui entourent le principe de laïcité, estime Pierre Henry, directeur général de France Terre d'asile.

Il y a quelques mois, à la fin d'une conférence que je donnais à l'université de Lille sur le thème des migrations, une étudiante portant le foulard m'aborde :

"Monsieur, dit-elle, je ne comprends pas : si vous êtes pour la laïcité, c'est que vous êtes contre les musulmans. Et cela ça m'étonne, parce que ça ne cadre pas avec le reste de vos propos. Il y a un vrai problème..."

Le vrai problème, ce jour-là, m'est apparu brutalement. Mais il ne résidait pas dans ce faux paradoxe que soulevait une jeune française musulmane. Le problème, c'était de constater à quel point les idées fausses à propos de la laïcité prospéraient jusque dans des têtes plutôt bien faites, formées à l'université à propos de la laïcité.

Un concept dont chacun défend sa propre définition

D'autres types de confusions me revinrent à l'esprit. Les remarques émanaient d'autres jeunes "lettrés", croyants, athées, agnostiques, d'origine "pure souche" ou non, tous élevés à la "communale". "Le niqab dans la rue ? Pourquoi faudrait-il donc interdire aux gens de s'habiller comme ils l'entendent ?" disaient les uns au prétexte de préserver la paix sociale, quand d'autres, au nom du respect de la différence, auraient volontiers approuvé l'aménagement des horaires de piscine afin qu'hommes et femmes n'y pataugent pas ensemble.

Le problème, c'est qu'aucun de ces jeunes gens n'estimaient faire d'entorse au principe de la laïcité. Parce que, la laïcité, ils ne savaient tout simplement pas ce que c'était.

Il me semblait jusqu'alors que l'ignorance et la confusion autour d'un concept au nom intraduisible restaient l'apanage des seuls étrangers dont les États – la grande majorité dans le monde – s'adossent à une religion. Mais, à moins que l'incompréhension relève de la diabolisation d'un concept politiquement dérangeant dans certains pays, comment leur en tenir rigueur ?

Au-delà des frontières, ils n'ont pas été bercés dès leur enfance par le récit national faisant une large place aux droits de l'homme et garantissant la liberté de conscience. Ils n'ont souvent pas eu écho de batailles acharnées – soutanes contre hussards noirs de la République – livrées pour que le principe fondamental garantissant la liberté de croire ou de ne pas croire – la laïcité – soit gravé dans le marbre de notre Constitution.

Prendre garde aux contrefaçons

C'est pourquoi, à ces étrangers qui ignoraient presque tout de notre histoire, j'aimais à répéter que la "laïcité" n'équivalait pas à l'"athéisme" et que notre république n'était pas l'ennemi des religions, bien au contraire.

Qu'elle était justement conçue laïque pour que toutes les croyances et les cultes soient respectés. Et que la défense de la laïcité était incompatible avec l'islamophobie, l'antisémitisme, le racisme et qu'il convenait de prendre garde aux contrefaçons.

Mais voilà qu'aujourd'hui ces principes de la laïcité, une exception dans le monde, il me faut aussi les réexpliquer à tous les jeunes et moins jeunes de mon entourage qui se sont détachés de ces fondamentaux. Et qui se mettent à défendre allègrement, au nom d'une prétendue tolérance, des principes communautaires.

Est-ce à force d'imprégnation d'un modèle de société "multiculturelle" transmis à profusion par les séries TV anglo-saxonnes ou par la facilité avec laquelle on se transporte d'un pays à un autre ? À qui la faute ? La laïcité ne s'enseigne pas et ses principes ne se transmettent plus, ou si mal. La question reste posée, mais, il nous faut rester vigilants tant de nombreux aspects de ce modèle, qui attribue des droits particuliers à des groupes et non à des individus comme c'est le cas en France, semble faire de plus en plus d'adeptes dans l'Hexagone.

La laïcité est liberté et promesse d'égalité

À ceux qui, à force de compromis, laisse la parole du religieux, y compris la plus dévoyée, s'imposer en lieu et place de celle de l'instituteur, je veux dire qu'il n'y a pas de laïcité "ouverte", "positive", "évolutive". Mieux accompagner l'évolution composite de nos populations à l'heure de la mondialisation suppose de préserver l'universalité de l'espace et des services publics sans surenchère ni provocation.

Dès lors, l'enjeu est bien d'expliquer, et ce dès le plus jeune âge, en quoi la laïcité est liberté et promesse d'égalité et non d'interdire le port du foulard à des jeunes femmes adultes à l'université. C'est là la meilleure façon de permettre à l'État d'assurer la cohésion d'un tissu social de plus en plus hétérogène, tout en préservant la diversité de chacun. À ceux qui nous gouvernent, nous devons également dire que des beaux mots ne peuvent suffirent à assurer la pérennité d'un principe et à préserver la concorde nationale. Il reste à les traduire par des politiques publiques adaptées de lutte contre les discriminations, les ségrégations spatiales et sociales. Car c'est à force d'espérer et de ne pas voir tenir la promesse de l'égalité des droits pour tous que les piliers de notre république en viennent à se fissurer !

Le 8 août 2013

L'Europe face à l'immigration (1/5) : Le casse-tête de Malte



[Alex Ballaman](#)

Malte vit actuellement une "invasion culturelle", car des milliers d'immigrés africains traversent coûte que coûte la Méditerranée pour atteindre les côtes de cette île minuscule

qui est une porte d'entrée de l'UE. Jusqu'à présent, Bruxelles a fait la sourde oreille à tous les appels lancés par les autorités maltaises, mais il est temps d'intervenir.

[Jessica Abrahams](#)

Fin juillet, un bateau pneumatique surchargé de réfugiés qui tentaient de fuir l'Afrique pour rejoindre le littoral européen s'est retrouvé en difficulté. Comme l'embarcation – partie de Libye pour rejoindre le plus petit Etat de l'UE, Malte – a commencé à couler, l'armée maltaise a lancé une opération de nuit qui a duré 13 heures pour porter secours aux 112 passagers. Huit personnes ont été évacuées par pont aérien afin d'être soignées d'urgence à l'hôpital, les autres souffraient d'épuisement, de déshydratation et d'insolation.

Cette histoire n'a rien d'original. Chaque semaine, [des bateaux similaires](#) débarquent sur les côtes du pays. En juillet, le Premier ministre Joseph Muscat a tenté de renvoyer deux avions d'immigrés somaliens en Afrique, sans écouter leurs demandes d'asile – ce qui n'est pas sans faire écho à la politique de refoulement qu'appliquerait l'Australie.

Par la suite, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a [provisoirement statué](#) qu'une telle décision était illégale. (Depuis, Joseph Muscat a déclaré qu'il n'avait aucunement l'intention de refouler ces immigrés, que ce n'était qu'un coup médiatique pour faire réagir l'UE.)

Quoi qu'il en soit, cette tactique révèle le désespoir de ce gouvernement. Avant que Malte n'adhère à l'UE en 2004, le taux d'immigration était négligeable. Sa proximité avec l'Afrique du Nord en a ensuite fait une porte d'entrée pour les migrants qui veulent venir en Europe. Par rapport à sa population, Malte est le territoire qui reçoit le plus de demandes d'asile au monde. C'est en partie dû au fait que l'île est si petite – plus petite que l'île de Wight. Au cours des dix dernières années, 17 000 immigrés clandestins sont arrivés sur les côtes maltaises : c'est comme si 2,7 millions de personnes débarquaient en Grande-Bretagne.

Le calvaire continue après la traversée

Une fois terminée leur dangereuse traversée, les réfugiés doivent s'attendre à des conditions difficiles une fois arrivés. A Malte, les immigrés clandestins sont systématiquement soumis à une période de rétention pouvant aller jusqu'à 18 mois pour des immigrés sans papiers, et ils sont placés dans des centres de détention surpeuplés. Début août, la CEDH a imposé une amende de 60 000 euros aux autorités de l'île car elle a jugé que les conditions dans lesquelles certains immigrés avaient été détenus relevaient de *“traitements inhumains ou dégradants”*. Cela inclut des températures glaciales, un régime inadapté, aucune sortie en plein air ou exercice physique pendant des périodes pouvant aller jusqu'à trois mois.

Comme dans d'autres pays, la politique en matière d'immigration fait figure d'obsession

Comme dans d'autres pays, la politique en matière d'immigration fait figure d'obsession depuis quelques semaines. L'Australie, qui envoie les réfugiés dans des camps en Papouasie-Nouvelle-Guinée, a créé la polémique. De son côté, le Royaume-Uni est en plein débat sur

les questions d'éthique liées à la répression de l'immigration clandestine par le ministère de l'Intérieur. Lorsque j'ai rendu visite à ma famille à Malte la semaine dernière, l'immigration était un sujet de conversation omniprésent où que j'aille. Dans les journaux locaux, la question revenait à toutes les pages.

Et comme dans d'autres pays, les facteurs qui entrent en jeu ne sont pas tous liés à la pression populaire. Les immigrés, qui sont en général originaires d'Afrique subsaharienne, sont d'autant plus visibles sur un territoire qui comptait auparavant très peu d'étrangers. Certains ont exprimé leur crainte d'une "*invasion culturelle*", et nombreuses sont les anecdotes sur la hausse de la criminalité dans les zones peuplées par des immigrés – même s'il n'existe aucun élément tangible pour le prouver -, et des attaques racistes ont commencé à se produire.

Pour un partage du fardeau

Les habitants de Malte doivent s'ajuster à une société de plus en plus multiculturelle et ils y parviendront peu à peu. Pendant ce temps toutefois, le pays semble se rendre compte à quel point la situation est difficile à gérer. Savoir si l'on peut – ou non – parler de "*crise*" est sujet à débat – une grande partie des immigrés finit par quitter Malte et une étude de l'université d'Oxford suggère que le recours à des centres de détention est un moyen d'exagérer la gravité de la situation. Le gouvernement fait néanmoins valoir qu'il n'a tout simplement pas les ressources nécessaires pour faire face à tous les bateaux remplis d'immigrés qui débarquent sur ses côtes.

Les autorités réitèrent leur appel auprès de l'UE en faveur d'une politique qui rendrait obligatoire le partage du fardeau lié à l'immigration. Il s'agirait de contraindre les pays européens à accueillir une partie des migrants qui arrivent dans les pays "*frontaliers*" comme Malte. Cette solution bénéficie du soutien de l'Italie, de Chypre et de la Grèce, qui sont également confrontées à une hausse des demandes d'asile, notamment depuis le printemps arabe. Toutefois, cette proposition a été accueillie avec défiance à Bruxelles.

Une chose est sûre, la situation ne peut pas continuer ainsi

Une chose est sûre, la situation ne peut pas continuer ainsi, sans intégration des immigrés, avec la ségrégation et l'exploitation des minorités ethniques, et la hausse du racisme. Le refoulement – comme l'opération tentée fin juillet – est bel et bien illégal, mais si l'UE soutient la protection des demandeurs d'asile, elle doit aider les pays frontaliers à appliquer les politiques qui lui permettront d'y parvenir.

Les Etats comme Malte, qui ne sont pas habitués aux questions relatives à l'immigration, ne doivent pas être laissés à eux-mêmes. Des dispositifs adaptés doivent être mis en place pour assister les migrants à leur arrivée, traiter les dossiers plus rapidement, puis contribuer à l'intégration ou à la réinstallation de ces personnes si l'asile leur est accordé. L'UE doit consentir des ressources et coopérer avec tous les Etats membres pour s'en assurer.

Le 8 août 2013



“Le bateau-citerne avec les immigrants refusé par Malte arrive en Sicile”

Le bateau-citerne libérien MT Salamis, qui a secouru 102 immigrants à la dérive, est arrivée à Syracuse après que les autorités italiennes ont accepté d'accueillir les passagers. Malte lui avait précédemment refusé la permission de débarquer sur l'île.

“La Commission européenne avait demandé à Malte d'accueillir les migrants, parmi lesquels quatre femmes enceintes et une autre personne nécessitant des soins médicaux”, explique The Malta Independent, selon lequel :

Malte a insisté sur le fait qu'elle était dans ses droits, en déclarant que la Libye était le port le plus proche quand le bateau-citerne a secouru les migrants. Le bateau s'était dirigé vers Malte en dépit des instructions des autorités maltaises pour qu'il aille en Libye. [...] Selon le ministère de l'information, l'Italie a accepté d'accueillir les migrants après de longues tractations diplomatiques avec la Grèce et Malte.

Le 8 août 2013



Mayenne: les mineurs étrangers isolés ne sont plus les bienvenus

Le président du Conseil général de Mayenne, Jean Arthuis, ne veut plus accueillir les mineurs étrangers isolés dans son département. Une décision qui provoque la colère de l'association France Terre d'Asile.

"Jean Arthuis prend en otage des gamins uniquement pour des raisons politiciennes. Il pense aux municipales, c'est tout." Pierre Henry, le président de l'association [France Terre d'asile](#) (FTA), ne décolère pas ce jeudi.

En cause: la décision du président du Conseil général UDI de Mayenne de ne plus accueillir de nouveaux mineurs étrangers isolés (MEI) dans son département. Et ce dans l'illégalité, puisque, [depuis le 5 mars 2007](#), les départements "exercent une compétence obligatoire dans le domaine de la protection de l'enfance".

Raison invoquée pour ne plus accueillir ces jeunes de moins de 18 ans arrivés en France sans

leurs parents? Dans un arrêté du 24 juillet, l'élU UDI indique que son département "a accueilli neuf étrangers depuis le 1er juin 2013, après en avoir accueilli cinq depuis le début de l'année". Or, il ne "dispose que de deux maisons d'accueil d'une capacité de neuf place pour l'une et de dix places pour l'autre".

Selon lui, la Mayenne accueille déjà une cinquantaine de "MEI". Résultat: les dernières arrivées, deux jeunes Congolaises, se sont vu refuser un accueil pourtant obligatoire.

La Mayenne n'est pas le 9-3

Ces arrivées récentes en Mayenne font suite à une circulaire de la Garde des Sceaux, Christiane Taubira, émise le 31 mai. Consciente des difficultés financières et logistiques des départements à accueillir les MEI, celle-ci visait à mieux répartir leur prise en charge entre l'ensemble des territoires. Le dispositif a ainsi permis, ces deux derniers mois, de placer 359 jeunes dans 40 départements qui n'en accueillaient pas ou peu et de désengorger l'Île-de-France, qui en accueillait la moitié. Aussi, pour Pierre Henry, la Mayenne "refuse simplement de jouer le jeu".

Car la situation de ce département des Pays-de-la-Loire reste sans commune mesure avec les territoires les plus saturés. A titre d'exemple, il y a deux ans, le président du Conseil général de Seine-Saint-Denis, Claude Bartolone (aujourd'hui président de l'Assemblée nationale), alertait également le ministère de la Justice sur l'incapacité de son département à accueillir dignement de nouveaux mineurs isolés. Mais son département accueillait alors "un millier" de MEI.

"Pas plus d'arrivées qu'il y a 10 ans"

Aujourd'hui, les mineurs arrivés en France sans leurs représentants légaux seraient "autour de 7.500", et "2.500 à arriver chaque année". Un chiffre qui s'est stabilisé, indique Pierre Henry, qui précise "travailler sur le sujet depuis 15 ans". "Il n'y a pas davantage d'arrivées qu'il y a dix ans. Ce qui a changé, c'est que les départements font face à la crise, doivent faire des arbitrages budgétaires et ne les font pas forcément en faveur des mineurs étrangers isolés", note-t-il.

Pour [l'Assemblée des départements de France](#), la réponse du gouvernement est néanmoins insuffisante. Elle a réclamé mercredi la création d'un fonds national d'intervention pour soutenir les départements. Quant à Jean Arthuis, il a refusé de retirer son arrêté jusqu'au 20 août, date à laquelle il doit rencontrer la garde des Sceaux, Christiane Taubira. France Terre d'Asile a donc décidé d'intenter une action en justice devant le tribunal administratif de Nantes.

Le 10 Août 2013

Suisse: les demandeurs d'asile victimes d'apartheid ?



L'affaire fait la Une de la presse et anime le débat politique en Suisse. Ouvert en début de semaine à Bremgarten dans le canton d'Argovie, le nouveau centre d'accueil des requérants, le Centre fédéral pour requérants d'asile (AG), agite les esprits en raison des conditions imposées par les autorités locales aux demandeurs d'asile. Ici on parle de racisme, là, de simple maladresse. L'opinion est divisée et le gouvernement central appelé à intervenir.

C'est le retour à une forme d'apartheid. Cette analyse de la presse témoigne de la virulence, de la polémique suscitée par les mesures prises à l'encontre des demandeurs d'asile. Comme « prix » de l'implantation de son nouveau centre d'accueil, l'Office fédéral des migrations (ODM) a accepté les conditions posées par la commune de Bremgarten. Un périmètre d'exclusion y a été dressé. On parle de **32 zones d'où sont bannis les demandeurs d'asile**. Ils ne doivent pas approcher de certains établissements publics comme les écoles, les centres sportifs. **La piscine leur est ainsi interdite.**

La cité de Bremgarten assume

La révélation de ce régime qui relève de l'ostracisme a déclenché une tempête dans la presse et dans les milieux politiques. Les autorités fédérales sont dénoncées avec force pour avoir cédé à la pression de la commune où vivent 6 200 habitants. Le centre, censé accueillir à terme 150 requérants, est actuellement occupé par 23 ressortissants d'Erythrée, du Soudan, du Sri Lanka et du Tibet. **Les autorités communales ne sont pas le moins du monde gênés par l'affaire.** Elles en confirment « *le bien fondé* », parlant de simples erreurs de communication

Le 12 août 2013

“Répartir les ‘boat people’ en Europe”



Face à l'arrivée massive de migrants par bateau — 1 294 depuis le début de l'année —, [Malte fait appel à la solidarité de l'Union européenne](#), afin que les autres pays contribuent à les accueillir.

Début août, La Vallette avait refusé de secourir [un navire-citerne avec 102 migrants à son bord](#), rappelle *Die Presse* :

Malgré les rappels à l'ordre de la commissaire européenne aux Affaires intérieures Cecilia Malmström, Malte maintient sa ligne dure. [...] Le Premier ministre a expliqué que l'Europe du Sud mérite davantage de solidarité. En clair, la responsabilité doit être partagée entre les Européens, les autres pays devant également absorber les nouveaux arrivants. Si l'Allemagne devait prendre en charge un nombre de migrants proportionnel à ceux accueillis par Malte, il s'agirait de près d'un million de personnes. Cet incident démontre qu'en 2013, l'UE n'a pas trouvé de solution pour la distribution des "boat people". [...] Une révision de la réglementation européenne est donc nécessaire.

Le 12 août 2013



L'Europe face à l'immigration (2/5) :

L'intégration à la suédoise ne marche pas

La Suède se veut une société homogène et égalitaire. En réalité, le pays a bien du mal à intégrer ses minorités et la ségrégation est à l'ordre du jour. Extraits.

Pour Nazanin Johansson, cela n'a jamais été un problème. Evidemment, on la regardait, en raison de ses cheveux foncés, de ses yeux bruns et de son physique persan. Et elle savait qu'elle devait, encore plus que toute autre personne, faire de son mieux.

Mais malgré cela, la Suède est pour elle un pays qui permet de s'en sortir. Où l'on peut devenir, par exemple, comme elle, une médiatrice dynamique d'une agence pour l'emploi dans un quartier difficile. Mais il faut de la bonne volonté. Là-dessus, Nazanin a parfois des doutes lorsqu'elle parle avec des jeunes. *"Ils veulent bien un boulot, mais seulement s'il est cool. Ils ne veulent pas commencer en bas de l'échelle. On oublie parfois que la mentalité d'un grand nombre de ces jeunes n'y est pas pour rien."*

Pendant une semaine, il y a eu des voitures incendiées et des affrontements avec la police

Nazanin travaille au pôle emploi de Kista, une banlieue de Stockholm, qui est aussi le pôle technologique de la capitale suédoise. Mais Kista est également situé entre Rinkeby, [Husby](#) et Tensta, des quartiers qui ont fait la une de l'actualité en mai lorsque des [émeutes](#),

déclenchées par des jeunes, ont éclaté. Pendant une semaine, il y a eu des voitures incendiées et des affrontements avec la police.

Les images en provenance de Suède ont fait le tour du monde. Un sentiment de rage dans un pays où le gouvernement prend soin de vous depuis votre premier cri jusqu'à votre dernier soupir ? Du racisme et de la ségrégation dans le pays le plus égalitaire du monde ?

Les inégalités ont augmenté

Il s'est rapidement avéré que c'était le cas. Alors que le monde ne faisait pas attention, le modèle suédois s'était [remis en question](#). Suite à une bulle économique au cours des années quatre-vingt-dix, la coalition de centre droit, menée par Fredrik Reinfeldt, a donné un tour de vis en 2006 aux dépenses publiques, tout en baissant le taux maximum d'imposition.

La Suède est toujours une société égalitaire, mais [les inégalités y ont augmenté](#) plus qu'ailleurs en Europe. Comme dans le reste de l'Europe, les immigrés, les travailleurs peu qualifiés, et les jeunes – surtout les garçons -, sont les plus mal lotis. Et comme dans le reste de l'Europe, de nombreux fauteurs de troubles faisaient partie de toutes ces catégories.

La Suède délivre chaque année davantage de permis de séjour, contrairement à de nombreux pays européens, où leur nombre est en baisse. Les 110 000 permis de séjour délivrés en 2012 ont été un record. Parmi les réfugiés, on compte désormais surtout des Syriens, des Somaliens, des Irakiens et des Roms.

Il est beaucoup plus difficile pour eux que pour leurs prédécesseurs de sortir des banlieues. Il y a moins d'emplois, la société est devenue plus complexe, les seuils sont plus élevés. *“J'aimerais devenir gardien, mais pour cela j'ai besoin d'un permis de conduire”* explique par exemple Sameh Sakr, un Egyptien de 22 ans du quartier de Hallunda. Un permis de conduire, raille-t-il. *“Mais où vais-je trouver l'argent pour payer cela ?”*

Vers des communautés fermées

La ségrégation en Suède est importante. A Stockholm, la plupart des immigrés vivent dans les cités-jardins qui longent la ligne de métro bleue, surnommée l'Orient Express. Il s'agit d'immeubles en béton de trois à sept étages, construits dans les années soixante et soixante-dix.

Dans certains quartiers, 80 % de la population sont des immigrés de première ou deuxième génération

Dans certains quartiers, 80 % de la population sont des immigrés de première ou deuxième génération et 50 % sont sans emploi, contre 8% dans l'ensemble de la Suède. Un immigré sur quatre ne finit pas sa scolarité. 3% des enfants suédois sont pauvres, contre 40 % des enfants d'immigrés.

La séparation des riches et des pauvres en termes d'habitat existe dans toutes les villes d'Europe. Mais Stockholm a des îles et de vastes zones vertes entre les quartiers, ce qui fait

que les classes prospères deviennent presque automatiquement des communautés fermées. Le quartier de Nockeby est plein de villas parfaitement entretenues avec des systèmes d'alarme. En revanche, près de la station de métro Rinkeby, les hommes traînent sur des bancs entre les immeubles. Il y a bien un café turc et un bazar somalien, mais il n'y a même pas un distributeur de billets.

Comment se peut-il que la Suède égalitaire ait laissé croître à ce point ses statistiques alarmantes et ses îlots de mécontentement ? Ce n'est pas que les pouvoirs publics ne s'intéressent pas à la question. Au contraire, le ministère de l'Intégration et de l'Emploi veut créer des emplois "marchepieds" subventionnés et diversifier les cours de suédois, afin qu'un ingénieur irakien ne suive pas des cours au même niveau qu'un Somalien à peine alphabétisé.

Parler Rinkeby-Svenska, un obstacle

Le ministre de l'Intégration, Erik Ullenhag, dit qu'il n'est pas question d'instaurer une politique plus stricte en matière de réfugiés, comme le souhaite le parti xénophobe des Démocrates suédois. *"Nous estimons qu'il s'agit d'un problème économique et d'un problème de jeunes et non pas d'un problème d'immigration. Lorsqu'on durcit le ton vis-à-vis des immigrés, on porte, en tant que pays, atteinte à sa dignité. De plus on sape la position de ceux qui sont déjà là. D'ailleurs, la Suède a besoin d'immigrés."*

Tobias Hübinette, chercheur spécialisé sur les questions d'immigration au Centre multiculturel de la banlieue méridionale de Botkyrka, dit qu'en réalité, les immigrés ont besoin d'énormément de volonté, de persévérance et de chance pour combler le fossé des salaires, de l'éducation ainsi que le fossé ethnique.

Souvent ils ne sont pas considérés comme Suédois, même lorsqu'ils sont nés en Suède

Souvent ils ne sont pas considérés comme Suédois, même lorsqu'ils sont nés en Suède. Celui, par exemple, qui parle Rinkeby-Svenska, le suédois avec un accent, n'a aucune chance de trouver un emploi.

Un débat multiculturel en retard

Ullenhag a une solution : un nouveau "nous" pour l'Europe. *"Je n'aime pas le fait qu'en Europe, le 'nous' se réfère toujours au passé. Aux Etats-Unis toute personne qui habite sur le territoire américain est Américain. Là-bas le 'nous' est tourné vers l'avenir. Il faut qu'il en soit de même en Europe."*

"Ce serait déjà très différent, dit l'écrivain et journaliste [Viggo Cavling](#), si nous commençons par reconnaître que nous ne sommes plus le pays homogène où tout le monde est à égalité".

Mais c'est justement cela qui est difficile à reconnaître pour la Suède, selon le chercheur en immigration Hübinette. *"19 % des Suédois ont désormais un ou deux parents d'origine étrangère. Mais nous ne le réalisons pas encore. N'oubliez pas que la Suède n'a jamais eu de colonies. La Suède est, notamment pour cette raison, un pays nationaliste. Non seulement les*

Suédois aiment bien faire, ils se trouvent aussi très bien eux-mêmes. Nous accueillons volontiers des réfugiés mais nous avons du mal à reconnaître que nous avons laissé se constituer des situations inadmissibles. Nous avons pris deux décennies de retard dans le débat multiculturel.”

Le 13 août 2013

Londres claque la porte au nez du monde



L'Europe face à l'immigration (3/5) :

L'avalanche de mesures anti-immigration envoie un message clair aux visiteurs étrangers qui viennent au Royaume-Uni : "Restez chez vous !" Or la Grande-Bretagne a plus besoin d'une politique d'immigration intelligente et efficace que de politiciens qui font le jeu du populisme, estime un chroniqueur du Financial Times.

Arrêtez la planète, la Grande-Bretagne voudrait descendre. Les JO de 2012 étaient une belle célébration de la diversité. Londres s'est posé en plaque tournante internationale sans équivalent. Les héros britanniques des Jeux – des athlètes comme Mo Farah et Jessica Ennis – ont témoigné d'une identité britannique renouvelée, placée sous le signe de l'ouverture. Les choses ont changé depuis. Touristes, étudiants, chefs d'entreprise – tous sont considérés comme des immigrés clandestins en puissance.

Un an plus tard, la politique britannique ferme toutes les écoutilles. Le message envoyé aux étrangers est à la fois simple et déprimant : restez chez vous. Les conservateurs de David Cameron promettent un référendum qui pourrait conduire la Grande-Bretagne à rompre son engagement avec l'Europe. Il fut un temps où les Tories proposaient une alternative : renoncer à l'Europe, certes, mais pour se tourner vers le monde. Ce n'est plus le cas. **On dresse des barricades contre tout ce qui se présente.** Touristes, étudiants, chefs d'entreprise – tous sont considérés comme des immigrés clandestins en puissance

Paranoïa ambiante

L'autre jour, le Home Office, bureau responsable des contrôles aux frontières, a donné un aperçu du populisme qui guide la politique gouvernementale. Des camions flanqués de panneaux publicitaires ont été envoyés sillonner les quartiers pluriethniques de Londres. Le message ? Les clandestins doivent "*rentrer chez eux ou s'exposer à une arrestation*". Les libéraux-démocrates, le parti junior de la coalition de David Cameron, a dénoncé une

initiative qu'il jugeait stupide et offensante. Imperturbable, le bureau du Premier ministre a fait savoir que la campagne pourrait bien être étendue à tout le pays.

Le Home Office projette également de demander aux visiteurs en provenance de pays à haut risque de verser une caution en liquide de 3 000 livres pour pouvoir entrer en Grande-Bretagne. L'objectif est de prévenir toute "*prolongation indue du séjour*" et de compenser les coûts d'une éventuelle prise en charge médicale du visiteur. Les pays visés sont l'Inde, le Nigeria, le Kenya, le Pakistan, le Sri Lanka et le Bangladesh. **Il ne leur aura pas échappé que les pays à majorité "*blanche*" tels que les Etats-Unis, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ne sont pas concernés.**

Plus près de nous, le gouvernement promet de limiter l'accès des Roumains et des Bulgares. Les ressortissants de ces Etats membres de l'UE seront libres de circuler à travers l'Union dès que les mesures restrictives transitoires prendront fin, l'année prochaine. Les tabloïds britanniques regorgent déjà d'histoires terrifiantes sur les hordes de "*touristes sociaux*". **Peu importe que les migrants fassent moins appel aux prestations sociales que les Britanniques.**

Le gouvernement fait le jeu du populisme. Le Premier ministre a renoncé à faire participer tout le monde à sa "*Big Society*", alors que c'était jadis son cheval de bataille. Les nationalistes du Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (UKIP) ont débordé les Tories sur leur droite. La stagnation économique et l'austérité budgétaire ont attisé la grogne de l'opinion. David Cameron a un jour qualifié les sympathisants de l'UKIP de "*racistes refoulés*". Aujourd'hui, il leur fait les yeux doux.

La paranoïa ambiante est alimentée par des groupes de pression comme Migration Watch UK. Sir Andrew Green, l'ancien diplomate à la tête de ce think tank, brandit une étude affirmant que les "*Britanniques blancs*" (le terme est de Sir Andrew) pourraient bien être minoritaires à l'horizon de la seconde moitié de ce siècle.

A quoi d'aucuns rétorquent : "*Et alors ?*" Lorsque Mo Farah et Jessica Ennis – l'un de Somalie, l'autre à moitié caribéenne – ont été ovationnés, nous étions tentés de supposer que la couleur de peau n'était plus un marqueur de l'identité nationale en Grande-Bretagne. Je n'ai pas le souvenir d'avoir entendu quiconque les qualifier de "*Britanniques de couleur*" lorsqu'ils sont allés chercher leurs médailles d'or. Hélas, de tels triomphes n'entament en rien la xénophobie de comptoir dans les comtés de la périphérie de Londres.

La Grande-Bretagne a réellement besoin d'une politique intelligente et efficace en matière d'immigration. Les gens veulent voir que le système est équitable, efficace et ne perturbe pas indûment les populations locales. Le dernier gouvernement travailliste avait gravement sous-estimé l'ampleur des vagues d'immigration en provenance des anciens pays communistes après leur accession à l'UE. Cette politique d'ouverture, conjuguée au laxisme de l'administration, a contribué à répandre l'idée selon laquelle l'immigration a augmenté de façon vertigineuse.

300 000 dossiers d'asile en souffrance

Pour le gouvernement en place, toutefois, la croisade morale et les sorties populistes ne sont plus qu'une manière de faire oublier son propre échec à maîtriser le système. Sans compter qu'il est bien plus facile d'accuser les immigrés de voler les emplois que de s'attaquer aux dysfonctionnements du système éducatif, qui produit tant de jeunes démotivés et non qualifiés.

Voilà quelques jours seulement, une commission parlementaire reconnaissait que le dénombrement officiel des migrants s'appuyait sur des "*conjectures*". Ce qui ne surprend guère quand on sait que personne ne vérifie les passeports ou les visas des visiteurs qui repartent. A en croire ces conjectures, l'immigration nette serait en chute libre. C'est sans doute vrai. Mais cette chute est en grande partie le résultat des mesures drastiques limitant le nombre d'étudiants étrangers.

Des pays comme le Canada, les Etats-Unis et l'Australie ne comptent pas les étudiants comme des migrants permanents, pour la bonne raison que la plupart rentrent chez eux ensuite. Pendant ce temps, **le régime de visas britannique est à bout de souffle, le contrôle des entrées à l'aéroport de Heathrow est une vraie pagaille et 300 000 dossiers d'asile et d'immigration sont en souffrance.**

L'objectif officiel de réduire l'immigration nette à quelques dizaines de milliers de migrants seulement est contradictoire. Il suppose que le nombre de candidats à l'immigration en provenance du Brésil ou des Etats-Unis devrait fluctuer en fonction des départs de retraités britanniques pour le soleil d'Espagne. Si les plombiers polonais rentrent chez eux, la Grande-Bretagne pourra accepter plus d'ingénieurs indiens – et inversement.

De telles inepties masquent un danger bien plus grand. **La Grande-Bretagne fut jadis le champion d'un système libéral et international fondé sur l'ouverture. Aujourd'hui, elle apparaît aux yeux du monde comme une victime aigrie.** Les initiatives visant à extraire le pays de l'Europe et à barrer la route des migrants témoignent du recul de la confiance nationale. Les répercussions sur l'économie seraient dévastatrices. Pourquoi un chef d'entreprise de bon sens, qu'il soit originaire de Chine, d'Inde ou du Brésil, investirait-il dans un pays qui lui refuse l'accès à l'UE et fait savoir à ses compatriotes qu'ils sont indésirables sur son territoire ?

Si la Grande-Bretagne est sur le point de descendre, la Terre ne s'arrêtera pas pour autant de tourner.

Le 14 août 2013



L'Europe face à l'immigration (4/5) : **L'Autriche préfère les réfugiés qui se taisent**

[Gazeta Wyborcza](#) Varsovie

[@Martin Juen](#)

L'Autriche, où les chrétiens-démocrates font partie de la coalition au pouvoir, condamne des réfugiés pakistanais à mort en les expulsant. Le pape François s'est pourtant exprimé en leur nom il y a quelques semaines. Un message qui n'est manifestement pas arrivé jusqu'aux oreilles des politiciens autrichiens, note un chroniqueur de Gazeta Wyborcza.

[Bartosz T. Wieliński](#)

Toute cette histoire désastreuse aurait été évitée si les immigrés clandestins pakistanais, qui avaient déposé des demandes d'asile en Autriche, s'étaient tout simplement tus. Toutefois, comme ils pensaient se trouver dans un pays démocratique, ils ont voulu revendiquer publiquement qu'on les traite décemment. Au lieu de végéter pendant des années dans le camp de réfugiés qui se trouve à Traiskirchen, près de Vienne, et de travailler clandestinement, ils ont organisé en novembre 2012 une manifestation pour protester contre leurs conditions de détention lamentables. La police les a immédiatement dispersés, suite à quoi ils ont trouvé refuge dans une église jusqu'à ce que le monastère servite de Vienne les accueille temporairement. Les autorités autrichiennes n'ont toutefois pas oublié ce coup d'éclat : le dimanche 4 août, huit des 40 Pakistanais impliqués ont été arrêtés et immédiatement expulsés.

Selon les autorités, les expulsions se dérouleront coûte que coûte, comme prévu.

Les militants autrichiens qui, avec l'Eglise catholique, soutiennent les réfugiés, ont tenté de plusieurs façons de s'opposer à leur expulsion. L'un des militants a acheté un billet sur le vol qu'allait prendre l'un des Pakistanais et a tenté d'empêcher l'avion de décoller, mais il a été appréhendé par la police. Pour ne rien arranger, la police s'en prend maintenant aussi aux militants. Début août, trois personnes ont été arrêtées pour trafic humain et les forces de l'ordre ont fouillé le monastère. Selon les autorités, les expulsions se dérouleront coûte que coûte, comme prévu.

Oasis démocratique

Je ne raconterais pas ces événements de façon si détaillée si je n'avais pas rencontré en personne les réfugiés pakistanais du monastère viennois. En avril, j'ai passé quelques heures avec eux : dans leurs yeux, on pouvait lire la peur et le désarroi. La plupart d'entre eux étaient des défenseurs des droits de l'homme au Pakistan et ils avaient été contraints de fuir. Pour eux, l'expulsion est une condamnation à mort, qui sera exécutée par les forces de sécurité ou par les talibans.

Les demandeurs d'asile n'arrivent pas à comprendre pourquoi le gouvernement autrichien voit leur pays d'origine comme une oasis démocratique. Ils ont d'ailleurs fait remarquer que le ministère des Affaires étrangères avait déconseillé aux touristes autrichiens de se rendre au Pakistan. Pourquoi les autorités affirment-elles donc que les réfugiés ne courent aucun danger, et s'apprêtent à les renvoyer dans ce pays ?

L'Autriche est, sans aucun doute, un Etat de droit qui dispose de [réglementations sur le traitement](#) des immigrés. Il est également vrai que de nombreux ressortissants asiatiques ou africains viennent en Europe uniquement pour des motifs économiques, sous couvert de harcèlement religieux ou politique.

Il est de notoriété publique depuis des années que les conditions de vie dans les camps de réfugiés autrichiens sont scandaleuses.

Un petit pays comme l'Autriche ne peut tout simplement pas accueillir tout le monde. Et pourtant, la loi ne doit pas être appliquée sans discernement. Chaque dossier individuel doit être traité en temps et en heure. Les réfugiés ne sont pas du bétail. Il est de notoriété publique depuis des années que les conditions de vie dans les camps de réfugiés autrichiens sont scandaleuses.

Chasse au gibier

Vienne, toutefois, n'a jamais prêté attention aux critiques et a maintenant choisi la pire façon imaginable de s'attaquer au problème. Les expulsions de Pakistanais ont commencé à la veille de la campagne électorale, au moment où leur défenseur, le cardinal Christoph Schönborn – archevêque de Vienne – était à l'étranger et dans l'incapacité d'intervenir en leur nom. Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que certains aient suggéré que la coalition entre le Parti social-démocrate d'Autriche (SPÖ) et le Parti populaire autrichien (ÖVP) se soit emparée de la question à des fins politiques, pour gagner la sympathie des populistes.

Cependant, l'Autriche n'est pas le seul Etat où les réfugiés sont confrontés à des conditions déplorables. En Grèce, la police des frontières les chassent comme du gibier. On sait que les Italiens envoient régulièrement [des immigrés africains en Allemagne](#). En Grande-Bretagne, le gouvernement a récemment mené une campagne pour avertir les sans-papiers : s'ils ne quittent pas le territoire, ils risquent de finir en prison. En Pologne, comme la télévision publique l'a montré récemment, les centres de détention pour réfugiés ressemblent à des prisons et ils en ont adopté le fonctionnement.

Au mois de juillet, le pape François a prononcé un discours sur l'île italienne de Lampedusa, où des milliers d'Africains qui arrivent par bateau trouvent temporairement refuge. Il a expliqué qu'il souhaitait [persuader les catholiques](#) d'adopter une attitude nouvelle vis-à-vis du destin tragique des immigrés, afin que nous commençons à les traiter comme des personnes dans le besoin. Combien de temps faudra-t-il à l'Europe pour entendre ses paroles ?

Le 16 août 2013



Bulgarie : de plus en plus de réfugiés et de demandeurs d'asile

Chaque année, de plus en plus de réfugiés et de demandeurs d'asile arrivent en Bulgarie. Pour faire face à cet accroissement et assurer des conditions d'hébergement acceptables aux migrants, il est nécessaire de construire un second centre d'accueil dans le pays.

La vice-présidente bulgare, Margarita Popova, vient d'annoncer que le nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile a explosé au premier semestre 2013.

Pour l'année 2012, 1.380 personnes avaient demandé le droit d'asile, alors que pour les six premiers mois de l'année 2013, le nombre de demandeurs d'asile atteint déjà 1.880. Et les demandeurs d'asile ne sont qu'une des catégories de réfugiés.

Selon les chiffres donnés par le bureau de la vice-Présidente, 740 syriens, 220 Algériens, 100 Irakiens et 100 Maliens sont enregistrés comme demandeurs d'asile. Les hommes sont plus nombreux que les femmes à rechercher ce type de protection.

Pour répondre à cet accroissement, un deuxième centre d'accueil est nécessaire. Il faut augmenter les capacités des centres existants : celui de Pastrogor, un centre de transit pour les primo-arrivants, ceux de Sofia et du village de Banya, des centres d'enregistrement. Le nouveau centre doit avoir une capacité de 500 à 700 personnes et doit offrir des conditions d'accueil correctes.

Pour la vice-Présidente, l'un des problèmes les plus importants est de regrouper en un seul endroit les familles qui demandent l'asile. « Il est très important de prendre en compte l'accueil, ces gens doivent être traités avec humanité, avoir un hébergement correct, des conditions de vie acceptables, nous devons collaborer en étroite coopération avec le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés ».

La vice-Présidente a insisté sur le travail intense que fournit son bureau pour traiter les dossiers des demandeurs d'asile venant des zones de conflit du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. La Commission qui travaille sur le droit d'asile a amélioré la coopération entre les institutions et a signé un accord de coopération avec l'agence pour les réfugiés du conseil des ministres et la Croix-Rouge bulgare il y a moins de deux mois.

« Les services de sécurité doivent aussi travailler avec précaution et sensibilité, afin de garantir la sécurité et la paix des autres citoyens, qui sont prêts à accueillir les réfugiés », a déclaré Margarita Papova.

Le 19 août 2013

Europe face à l'immigration (5/5) : Les Balkans, antichambre de l'Europe



[El Periódico de Catalunya](#)

L'adhésion de la Croatie à l'Union européenne a rouvert la route de l'immigration clandestine qui traverse les Balkans depuis la Grèce vers le reste de l'UE. Alors que le nombre des sans-papiers augmente dans les pays concernés, les structures d'accueil sont quasi inexistantes.

A la nuit tombée, ils montent dans des véhicules privés ou des fourgonnettes qu'ils louent sur place. Il leur en coûte 600 euros, 1 000 euros, parfois plus. C'est un voyage à pile ou face mais ces temps-ci, c'est face qui gagne, car beaucoup parviennent à atteindre la Slovénie puis l'Italie pour accéder au reste de l'Europe. Assis dans une cafétéria près de la place Ban-Jelacic de Zagreb, P.W.S, un Nigérian installé à Zagreb, avale une gorgée de café et sort de son sac un vieux téléphone. *“Tu vois ? J'ai les SMS... ils disent qu'on vit mieux au nord”.*

Coïncidant avec [l'entrée de la Croatie dans l'UE](#), les derniers chiffres de la Commission européenne ne laissent pas de place au doute. Les voies d'immigration clandestine par les Balkans se développent. Au total, entre 2011 et 2012, le nombre de sans-papiers repérés dans la région est passé de 26 223 à 34 825 (+33 %).

Une situation qui se reflète également dans le nombre d'étrangers en situation irrégulière identifiés en Croatie : entre 2011 et 2012, ils sont passés de 3 461 à 6 541 (une progression de 89 %)

Les frontières les plus recherchées ont été celles entre la Croatie et la Slovénie (+95 %) et celles entre la Serbie et la Croatie (+118 %). Une situation qui se reflète également dans le nombre d'étrangers en situation irrégulière identifiés en Croatie : entre 2011 et 2012, ils sont passés de 3 461 à 6 541 (une progression de 89 %).

La Croatie dépasse la Grèce

“Au quatrième trimestre 2012, la Croatie détient le record de l’espace Schengen et de l’UE en termes de nombre d’arrestations pour entrée illégale sur le territoire, en provenance de Serbie. Elle a même dépassé la Grèce”, indique le rapport Western Balkans Risk Analysis 2013 de Frontex, l’agence qui contrôle les frontières extérieures du territoire communautaire.

L’anecdote concernant Blaz Topalovic est d’ailleurs édifiante : le chef de la police de Vukovar près de la frontière avec la Serbie a été arrêté le 2 août dernier pour trafic d’immigrants. Le problème, c’est qu’au-delà d’une quelconque avancée législative qui a bel et bien eu lieu, les pratiques visant à l’intégration des migrants dans ces pays ne brillent pas par leur efficacité. En Croatie par exemple, il n’existe pas de centres pour les mineurs en situation irrégulière, et il n’y en a qu’un pour les adultes, qui atteindra bientôt sa capacité maximale.

L’autre centre est dans une situation similaire : installé à Kutina, il est destiné aux demandeurs d’asile politique et de protection humanitaire, statuts que la Croatie n’accorde presque jamais. Sur les 3 228 demandes reçues par le pays entre 2004 et 2012, seules 50 pour des réfugiés et 80 pour des personnes demandant une aide humanitaire ont été accordées d’après des chiffres de l’UNHCR.

“Une nation de passage”

“Je resterai, mais je suis minoritaire !”

P.W.S., le Nigérian, esquisse un sourire. Il est l’un des rares à avoir obtenu gain de cause. Arrivé clandestinement dans le pays il y a un an et demi, il a obtenu l’asile politique et son passeport croate il y a quelques mois. *“Je resterai, mais je suis minoritaire !”*, insiste l’immigré, recruté comme interprète par une ONG. *“La Croatie est considérée comme une nation de passage par les immigrants”*, confirme Barbara Matejic, journaliste experte des minorités.

Malgré tout, le phénomène se complique encore si l’on tient compte du fait que ces routes recoupent souvent celles des trafics clandestins qui passent par la région et dont l’UE redoute désormais l’augmentation.

Selon Frontex, *“Les flux d’armes depuis les Balkans vers l’Europe pourraient s’intensifier à compter de l’entrée de la Croatie dans l’UE et du décalage de ses frontières vers la région montagneuse séparant la Croatie de la Bosnie-Herzégovine”*.

Grèce

La “porte d’Europe” sous pression

Point d’accès par voie terrestre des migrants qui empruntent la *“route des Balkans”* pour entrer en Europe occidentale, Athènes est souvent [pointée du doigt](#) pour les [conditions](#)

[d'accueil et de rétention](#) des demandeurs d'asile. Des révoltes éclatent régulièrement dans les centres de rétention, dont la dernière en date remonte au 11 août. Dans le centre d'Amygdaleza, près d'Athènes, une mutinerie a éclaté après que les migrants ont appris la prolongation du délai de leur détention de 12 à 18 mois, [rapporte](#) To Vima. Ils ont attaqué des gardes et mis le feu à leur literie. La police anti-émeute est intervenue et 14 demandeurs d'asiles ont été arrêtés.

“Les conditions de détention dans le camp sont épouvantables, nous nous attendions à un soulèvement des immigrés”, a confié au journal le maire d'Acharnes, la commune dont dépend le centre de rétention. 1 650 personnes y sont logés dans des préfabriqués où les températures peuvent atteindre 50°C pendant l'été, rapporte To Vima. Ces tensions interviennent deux semaines après le décès d'un retenu Afghan pour insuffisance respiratoire.

Le 19 août 2013

Libre circulation : “Code orange” pour les travailleurs d'Europe centrale et orientale



De Volkskrant, The Independent

Dans une [lettre ouverte](#) publiée par *De Volkskrant* et [The Independent](#), le ministre néerlandais des Affaires sociales et de l'emploi Lodewijk Asscher et le directeur du think tank britannique Demos David Goodhart mettent en garde l'Union européenne contre les *“conséquences négatives”* de l'arrivée des travailleurs d'Europe centrale et orientale. Ils invoquent le déclenchement d'un *“code orange”* comme celui en vigueur aux Pays-Bas, qui indique que l'eau des rivières a atteint un niveau inquiétant. Les dernières restrictions à la libre circulation des travailleurs roumains et bulgares seront levées, en Allemagne, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, le 1er janvier 2014.

Asscher et Goodhart estiment en particulier que cela provoquera un *“dumping salarial”* de la part des travailleurs d'Europe centrale et orientale, au détriment de leurs confrères les moins diplômés sur place — les plus instruits tirant, au contraire, profit de cette libre circulation. Ils proposent ainsi des sanctions pour les sociétés qui exploitent ces travailleurs en appliquant les règles salariales de leur pays d'origine.

[Pour De Volkskrant](#), cela ouvre le débat des accords salariaux au niveau européen.

Dans sa chronique publiée par le quotidien amstellodamois, l'écrivain néerlandais [Arnon Grunberg](#), [critique](#) le manque de *“propositions concrètes”* et de preuves de *“la nocivité de l'immigration du travail”* dans la lettre d'Asscher et Goodhart. Pour Grunberg,

l'immigration pour des raisons économiques va sans doute de paire avec quelques abus, quelques travailleurs immigrés reçoivent par exemple moins que le salaire minimum. Mais le fait de prendre parfois les transports en commun sans payer n'est pas une raison pour les

supprimer. La plupart des économistes savent d'ailleurs que le salaire minimum n'a pratiquement pas d'effets positifs.

Le 19 août 2013

Le flux de réfugiés de la Syrie vers l'Irak ne faiblit pas

Le Monde

Les récents combats en [Syrie](#) ont forcé plus de 20 000 réfugiés, en grande majorité kurdes, à [rejoindre l'Irak](#) depuis le 15 août, soit l'une des traversées les plus massives depuis le début du conflit, selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). L'ONU avance le chiffre de plus de 30 000 réfugiés syriens dont plus de 5 000 personnes sur la seule journée de lundi.

"S'il ne s'agit peut-être pas de l'afflux le plus important en une seule fois à travers une frontière, c'est en tout cas l'un des plus importants de toute la crise syrienne", explique le HCR. Les réfugiés, qui continuent d'[affluer](#), ont profité de l'installation d'un pont flottant sur le Tigre, menant vers le Kurdistan irakien.

PLUS DE 150 000 RÉFUGIÉS EN IRAK

Le HCR a précisé que la plupart des réfugiés appartiennent à des familles venues d'Alep, de Hassaké et d'autres villes touchées par le conflit. Beaucoup se sont retrouvés au milieu des combats entre les Kurdes syriens et des djihadistes du [Front Al-Nosra](#).

Le conflit syrien a déjà contraint deux millions de personnes à l'exil, pour la plupart en [Jordanie](#), en [Turquie](#) et au [Liban](#). Plus de 154 000 se seraient rendus en Irak, où les attentats revendiqués par les djihadistes ont fortement augmenté depuis le début de l'été.

Ces réfugiés, en majorité des femmes, des enfants et des hommes âgés, sont accueillis dans un camp encore en construction près d'Erbil, la capitale du Kurdistan irakien. Les autorités kurdes d'Irak ont prévu de transférer une partie des réfugiés d'Erbil vers la province de Souleimaniyeh. Mais, compte tenu de la situation en Syrie, où aucun signe d'accalmie ne se manifeste, de nouveaux réfugiés risquent de les [remplacer](#) bientôt.

Le 20 août 2013



Kurdistan irakien: des quotas face à l'afflux de réfugiés syriens

Le Kurdistan irakien limite à 3 000 le nombre de réfugiés syriens qui peuvent entrer chaque jour sur son territoire. L'annonce a été faite ce mardi 20 août. Jeudi dernier, la région autonome irakienne rouvrait sa frontière avec la Syrie. Elle était fermée depuis mai dernier. En quelques jours, ce sont plus de 30 000 Syriens qui ont traversé le fleuve frontalier. De récents combats au nord-est de la Syrie entre milices kurdes et milices islamistes expliquent en partie ce nouvel afflux de déplacés.

Alan Paul, responsable des opérations urgentes pour l'ONG [Save the Children](#) est allé plusieurs fois à la frontière dans le nord de l'Irak. Il a dressé le constat de la situation au micro de RFI.

« Beaucoup de familles se sont amassées à la frontière ces dernières semaines », raconte Alan Paul. « Jeudi dernier (15 août, ndlr), la frontière a été rouverte, aussitôt la nouvelle s'est répandue par téléphone. Ce que les gens nous disent, c'est qu'ils ne trouvent plus à manger ou à boire en Syrie. D'autres nous parlent des combats qui se rapprochent et ils ne se sentent plus en sécurité », rapporte-t-il.

« J'étais à la frontière samedi dernier et les gens étaient absolument épuisés. Ils arrivaient le visage rouge, car il fait 40° en ce moment. Les gens arrivent très stressés, une valise dans une main et un enfant dans l'autre. J'ai aussi vu une famille qui tirait une bâche en plastique : elle y avait mis ses enfants qui étaient trop fatigués pour marcher. »

Le 18 août 2013

Près de 300 réfugiés à la dérive secourus en mer par les autorités tunisiennes

HuffPost Maghreb/AFP | Publication 18/08/2013

Près de 300 réfugiés africains tentant une traversée vers l'Europe ont été secourus dans la nuit de samedi à dimanche au large de la Tunisie par les autorités tunisiennes, a annoncé dimanche à l'AFP l'association Boats for People.

Une première embarcation avec 240 personnes à bord a été secourue "après trois jours de mer au large des îles Kerkennah (sud de la Tunisie, ndlr), où elle était échouée sur un banc de sable", a déclaré Nicanor Haon, un responsable de l'ONG.

Le second navire, avec 46 personnes à bord, a été retrouvé "à la dérive" au large de Ben Guerdane, près de la frontière avec la Libye.

Le premier groupe de réfugiés est désormais détenu au port de Sfax, deuxième ville de Tunisie, et le second "dans un camp de rétention" à Ben Guerdane.

Selon M. Haon, les réfugiés sont originaires du Tchad, du Mali, de Côte d'Ivoire ou encore du Maroc. Au moins 10 d'entre eux sont des réfugiés du camp de Choucha, ouvert en 2011 dans le sud tunisien pour accueillir les réfugiés fuyant la guerre en Libye.

Le camp a été fermé par le Haut commissariat aux réfugiés de l'ONU en juin 2013, alors que plusieurs centaines d'occupants attendaient toujours d'être réinstallés dans des pays tiers.

Le 20 août 2013



Meyreuil : la douleur sourde des réfugiés espagnols

Les enfants de républicains espagnols racontent l'histoire longtemps tue de leurs pères, mineurs à Meyreuil de 1940 à 1944

Du plus loin qu'ils s'en souviennent, Béatrice, Odette, Michel et les autres n'ont jamais obtenu de leurs pères le moindre commentaire sur cette histoire. *"On les entendait parler entre eux lorsqu'ils se rencontraient, mais ils ne nous disaient rien directement"*, révèle Odette Pitault, 1^e adjointe à Meyreuil.

"Ils ne voulaient pas nous encombrer avec ce qu'ils avaient vécu, ils trouvaient que c'était trop lourd à porter, ajoute Béatrice Serrano. Ils ont vécu comme ça, en gardant le mal en eux", conclut Michel Bejar. Aujourd'hui, les républicains espagnols que furent leurs pères sont morts. Mais leur histoire doit vivre, reconstituée à coups de bribes entendues, de photos dépoussiérées, et finalement, de longues recherches.

Leurs pères ont lutté contre le régime de Franco. En janvier 1939, pour échapper au massacre, avec des centaines de milliers de compatriotes et l'espoir de revenir bientôt dans leur pays, ils marchent des jours durant et franchissent les Pyrénées.

On baptise cet exode espagnol "la Retirada". *"La France s'attendait à un repli des Espagnols, mais certainement pas de façon aussi massive, explique Béatrice. Alors, on improvise des camps pour les y parquer, 100 000 hommes, femmes et enfants seront enfermés à Argeles, dans le sud-ouest. Ils avaient perdu tout espoir dans leur pays, une fois arrivés en France, ils vivent une grande désillusion."*

Michel Bejar reprend : *"Argeles était une plage qu'on a entourée de barbelés. C'était le mois de janvier, il faisait très froid. Les hommes creusaient des trous dans le sable et s'y*

installaient à trois ou quatre pour ne pas mourir de froid. Ils ramassaient tout ce qu'ils trouvaient pour se construire des abris."

Ils y restent jusqu'en avril 1939. La guerre ne sera déclarée qu'en septembre mais on la sent déjà venir.

Le sort de ces républicains est alors tout trouvé, ils seront mobilisés sur la ligne Maginot dans des compagnies de travailleurs espagnols. Certains, comme le père d'Odette Pitault, se trouvent engagés dans la sixième compagnie à Argentières dans les Hautes-Alpes où ils vont construire les routes.

"On leur donne 50 centimes par jour, le prix d'une boîte d'allumettes, précise Béatrice Serrano. Mais comme ils logent sous des tentes, on ne peut pas les y maintenir l'hiver venu. Il faut trouver des structures en dur. On va les expédier sur les secteurs Nord et Est de la ligne Maginot, la 6e compagnie est envoyée notamment dans les Flandres."

La guerre éclate véritablement. Des Espagnols sont faits prisonniers, certains seront conduits vers Mauthausen. L'oncle d'Odette fait partie de ceux-là. En juin 1940, la France n'est plus en guerre. Les Compagnies de travailleurs étrangers n'ont plus lieu d'être, elles donneront naissance à des Groupes de travailleurs étrangers.

Une dizaine sont formés dans nos départements, dont un à Meyreuil. C'est ici, en décembre, que seront conduits plus ou moins sous contrainte, les pères d'Odette, Michel et Béatrice, parmi 250 compatriotes et une quarantaine d'hommes d'autres nationalités. Il y aurait eu parmi ces hommes, un seul Juif : Joseph Karkouz.

Odette évoque son souvenir avec un sourire ému : *"Cet homme parlait extrêmement bien Espagnol et s'entendait très bien avec les républicains qui le protégeaient farouchement. Il y a 36 ans, c'est lui qui m'a offert ma robe de mariée..."*

"Le travail est difficile, la nourriture aléatoire"

La plupart de ces hommes sont des agriculteurs ; on les fera pourtant travailler à la mine de Meyreuil. Bientôt, ils auront un contrat et un salaire. Mais leurs conditions de vie n'en sont pas moins précaires. *"Il leur fallait une autorisation pour aller faire des papiers à Marseille. Le travail en lui-même est extrêmement difficile, la nourriture aléatoire. Ils font une grève notamment pour être mieux nourris et arrivent à leurs fins. Ils manifestent aussi, à Gardanne contre Franco."*

Les Allemands qui ont besoin de main-d'oeuvre, viennent réquisitionner des hommes à Meyreuil. *"Un groupe d'Allemands est venu demander aux Espagnols qui serait volontaire pour aller travailler en Allemagne. Personne ne s'est levé",* affiche fièrement Michel Béjar. *"Le lendemain, les hommes ont appris que les Allemands revenaient en force, l'alerte a été donnée, tout le monde s'est dispersé. D'après ce que j'ai pu reconstituer, ils en ont tout de même emporté un."*

Toutes ces années, les républicains Espagnols de Meyreuil n'ont pas perdu de vue leur rêve : rentrer en Espagne. Certains l'ont fait, la plupart sont finalement restés. *"C'était trop tard",*

assure Michel Béjar qui est né en Espagne et a rejoint son père, avec sa mère, à l'âge de 12 ans.

"Il est venu nous chercher à Marseille, je le voyais alors pour la toute première fois..." Les parcours de Béatrice et Odette sont différents : elles, sont nées bien après Michel et ont grandi en France.

"Mes parents, raconte Odette, se sont connus lorsque ma mère n'était encore qu'une enfant. Et puis ils se sont revus bien des années après, au marché de Gardanne. Ils se sont mariés et ont construit leur vie ici." Odette et sa famille sont souvent allées passer leurs vacances en Espagne. "Mon père n'a jamais voulu venir avec nous. Mais je ne peux dire qu'une chose. Je suis fière de lui, extrêmement fière..."

Les monuments en leur hommage...

La stèle

En 2010, avec le concours du maire Robert Lagier et de sa première adjointe Odette Pitault, une stèle a été érigée en hommage aux républicains Espagnols de Meyreuil.

La borne

Une borne a été érigée en 1939 par une section de la sixième compagnie qui travaillait entre le hameau du Sarret et de Chambran, sur la commune de Pelvoux dans les Hautes-Alpes. On pouvait y lire : "route ouverte par les travailleurs espagnols-mai 1939."

Cette borne, le père d'Odette Pitault est allé la voir comme un pèlerinage à la fin des années 50 et l'a photographiée. Lorsque sa fille a voulu la voir elle aussi, la borne n'y était plus ! "On est allé questionner la mairie pour demander ce qu'elle était devenue et on nous a répondu qu'elle avait disparu sous les aléas climatiques."

"En 2011, reprend Béatrice Serrano, on y est retournés pour voir cette route que moi-même je ne connaissais pas, et on voit un panneau relatant son histoire. Sur ce panneau, pas même une ligne sur le travail effectué par la 6e compagnie des travailleurs étrangers... On a interrogé des gens du coin qui avaient connu les travailleurs espagnols, et avaient même eu de très bonnes relations avec eux. Notre souci est donc de rétablir la vérité historique, au moins glisser une ligne sur ces travailleurs étrangers sur le panneau!"

Nadia Tighidet

21 août 2013

Le 21 août 2013



Pierre Henry directeur général de France terre d 'asile,

«Il titille les marqueurs»

Recueilli par **Fabrice Tassel**

«Je pense que Manuel Valls s'est laissé prendre à sa stratégie de communication et à sa recherche effrénée de l'opinion majoritaire. Je suis persuadé qu'en réalité il n'a jamais eu l'intention de réformer le regroupement familial. Mais tout ce bruit permet d'adopter une posture. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle d'autres ministres et membres de la majorité lui sont tombés dessus : il a tellement titillé de marqueurs pendant l'été que quelqu'un dans la majorité a tout de suite exploité cette erreur de communication sur le regroupement familial.

«Ce qui est curieux, c'est que c'est Manuel Valls qui a lui-même théorisé pour François Hollande le silence sur les questions d'immigration pendant la campagne pour l'élection présidentielle. Et c'est d'ailleurs ce que le président de la République a rappelé [hier matin] : "On ne bouge pas sur l'immigration." Or la vraie question c'est : quand réforme-t-on en matière d'immigration ? Je ne crois pas une seconde que la loi immigration et asile sera adoptée avant les élections municipales. C'est dommage, vu l'état de la droite, et parce que l'honneur de la politique est d'éclairer, de faire de la pédagogie, d'avoir du courage en somme.

«Or, en matière d'immigration, il y a des décisions faciles et pas onéreuses à prendre tout de suite, et sans tomber dans le laxisme complet : ainsi on pourrait immédiatement abaisser la durée de la rétention ; rétablir le rôle du juge des libertés dans les procédures d'expulsion ; réformer l'accès au séjour des mineurs étrangers. Quant au chantier de la réforme de l'asile, qui s'ouvre dans quelques jours, je suis pessimiste.»

Le 23 août 2013



À l'issue d'une entrevue, hier à la Chancellerie, à Paris, le président du conseil général a décidé de maintenir son arrêté mettant fin à l'accueil de ces mineurs.

L'entrevue prévue hier après-midi, à Paris, n'a pas permis de mettre fin à la polémique sur l'accueil des mineurs étrangers isolés en Mayenne. Vivement critiqué, Jean Arthuis pourrait tout de même « *retirer rapidement cet arrêté* » mais « *s'opposera à tout nouvel accueil dans le département.* » **« C'est incroyable de voir que Jean Arthuis prévient qu'il va s'asseoir sur une décision de justice »**, tranche, pour sa part, Pierre Henry. Il est le directeur de l'association France terre d'asile.

Jugeant cet arrêté illégal, le préfet de la Mayenne avait saisi le tribunal administratif. Le référé a été rejeté. Depuis, la préfecture a fait appel auprès du Conseil d'État. La décision d'un référé de suspension devant le tribunal administratif sera également rendu le 27 août. Mardi prochain.

En guise de défense, le sénateur UDI évoque la question financière. « *Nous n'avons plus les moyens, les capacités d'accueil sont saturées, dit-il. Depuis le 1er juin, nous sommes à seize nouveaux mineurs étrangers, alors que quatre étaient prévus. Nous en accueillons actuellement 59.* »

59 mineurs étrangers ?

« *Au fur et à mesure du temps, le nombre de mineurs étrangers isolés en Mayenne augmente, s'amuse Pierre Henry. 53. 57. 58. 59. Il faut arrêter de pointer du doigt la question des moyens. La santé des personnes âgées, le handicap, aussi, coûtent cher. La solidarité ne se découpe pas en rondelle. Et puis, il n'ya pas plus de mineurs étrangers isolés qu'il y a dix ans.* » Pour Pierre Henry, entre 7500 et 800 mineurs étrangers isolés vivent en France. « *Soit 3% des 250 000 mineurs pris en charge par la Protection de l'enfance.* » Le pourcentage est le même en Mayenne.

Plus que cet arrêté, Arthuis souhaiterait un démantèlement des filières d'immigration clandestine. Il y aurait, selon le sénateur, « *un aveuglement collectif devant une question qui relève de la politique nationale.* » « **Faux**, reprend Pierre Henry. *Il y a eu un certain nombre de rapports, de propositions récentes. Tous ont été enterrés. Jean Arthuis parle de démanteler ces filières, mais pourquoi ne l'a-t-il pas fait lorsqu'il était au pouvoir, pendant 10 dix ans, avec ses amis ?* »

le 22 août 2013



Issus de familles éclatés, réfugiés politiques, orphelins... Autant de situations différentes que de mineurs isolés présents en France. Ces jeunes personnes ont les mêmes droits que les autres mineurs français comme fréquenter un établissement scolaire.

Pour visionner la vidéo, [cliquez ici](#)

le 23 août 2013



L'ACTUALITÉ
INTERNATIONALE
24H/24

L'accueil des mineurs isolés en France fait polémique

Selon les autorités, 8000 mineurs étrangers vivent en France sans leur famille. Isolés et fragilisés, les prestations de l'aide sociale à l'enfance représentent l'un des rares moyens pour eux de s'en sortir. Nos journalistes se sont rendus dans un établissement de France Terre d'Asile à Créteil, à la rencontre de ces jeunes.

Pour visionner la vidéo, [cliquez-ici](#)